



## 2011-2012 : États des lieux et perspectives du réseau associatif du Collectif Haïti de France

**Résumé :** Ce document est le résultat du travail d'enquête mené entre décembre 2011 et août 2012 auprès d'associations membres du Collectif Haïti de France ou membres de collectifs régionaux. Il a pour but d'établir des recommandations et des pistes de travail qui pourront être prises en compte pour les orientations 2013/2016.

*Auteur et enquêteur : Mathilde ORY*  
*Contact : [associations@collectif-haïti.fr](mailto:associations@collectif-haïti.fr)*  
*Publication : septembre 2012*

## Table des matières

INTRODUCTION .....	4
A. Contexte, objectifs, méthodologie de l'enquête.....	4
Contexte.....	4
Objectifs.....	5
Méthodologie.....	6
B. Typologie du panel d'associations interrogées.....	7
Association professionnalisée.....	9
Association bénévole pro-active.....	10
Association bénévole isolée.....	11
1. Une réflexion sur le partenariat engagée, des moyens à renforcer.....	12
A. État des lieux des partenariats franco-haïtiens.....	12
Connaître son partenaire.....	13
Connaître le contexte, formaliser le problème.....	13
Mettre en œuvre les activités.....	14
Suivi-évaluation-désengagement.....	15
B. Difficultés principales.....	16
L'irrégularité des rencontres.....	16
Comprendre les contextes haïtiano-français.....	16
S'approprier le Guide des Bonnes Pratiques et l'appliquer.....	17
C. Recommandations.....	17
Proposer des formations prenant en compte l'interculturalité haïtiano-française.....	17
Créer des espaces de rencontres permettant l'appropriation du GBP par les associations.....	18
Poursuivre la démarche de capitalisation des savoirs-faire et savoirs-être des associations membres.....	19
2. Des associations françaises parfois fragiles, un soutien à apporter.....	21
A. État des lieux des actions menées en France.....	21
La vie associative au quotidien.....	21
Les manifestations et événements organisés en France.....	22
La relation des associations au plaidoyer.....	22
B. Difficultés.....	23
La mobilisation des bénévoles.....	23
La recherche de financement.....	24
L'EAD et le plaidoyer: un manque de connaissances et de ressources.....	25
C. Recommandations.....	26
Soutenir les associations membres dans leur gestion associative.....	26
Faire un travail de veille sur les formations et les appels à projets.....	27
Mettre en place des stratégie d'EAD et de plaidoyer à décliner au niveau local.....	27

3.Des dynamiques de réseau à différentes échelles, une complémentarité à créer.....	30
A. Au niveau régional : des regroupements à différentes échelles et aux objectifs distincts.....	30
État des lieux.....	30
Difficultés.....	32
B. Au niveau national : des actions à poursuivre, des moyens à renforcer.....	34
État des lieux.....	34
Difficultés .....	35
C. Recommandations.....	36
Élaborer une stratégie de soutien aux réseaux et collectifs régionaux.....	36
Dynamiser et élargir le réseau associatif au niveau national .....	37
Mettre en place une stratégie de cohésion entre le collectif Haïti de France et les collectifs régionaux.....	37
 CONCLUSION : Recommandations et pistes de travail.....	 39
 ANNEXES.....	 42
Annexe 1 : Liste des associations interrogées.....	43
Annexe 2: Liste des associations ayant complété la fiche association et/ou partenariat.....	44
Annexe 3 : Liste des partenaires haïtiens interrogés pendant la mission.....	45
Annexe 4: Grille d'entretien pour les associations membres (CHF ou collectif régional).....	46
Annexe 5: Grille d'entretien pour les partenaires haïtiens.....	48
Annexe 6: Compte-Rendu de la réunion inter-collectif.....	49
Annexe 7: Compte-Rendu Assemblée Générale du Collectif 35 des Amis d'Haïti.....	58
Annexe 8: Compte-rendu de la rencontre inter-associatives .....	61
Annexe 9 : Fiche Association en France.....	65
Annexe 10 : Fiche partenaire en Haïti.....	67
Annexe 11 : Article « les OSI françaises et le renforcement de capacités des partenaires du Sud » par Florence Lécluse/Coordination Sud.....	68
Annexe 12: « Fiche L'Éducation Au Développement (EAD) ».....	70
Annexe 13: Foire aux Questions sur le service civique.....	72
Annexe 14: Fiche « Accueillir un volontaire dans son association ».....	73

## INTRODUCTION

### A. *Contexte, objectifs, méthodologie de l'enquête*

#### • **Contexte**

Le Collectif Haïti de France est composé d'**organisations de solidarité internationale** (80) et d'**individus** (170) qui ont comme point commun d'être engagés dans des **actions en faveur d'Haïti**. Il est indépendant de tout courant politique.

Depuis sa création, il s'est fixé plusieurs objectifs de travail sur la question haïtienne, à savoir :

- faire connaître la situation en Haïti
- concourir au développement solidaire et endogène de ce pays
- favoriser la réflexion et la coordination entre les acteurs associatifs intervenant en Haïti
- influencer et sensibiliser sur les problèmes et les besoins d'Haïti et des Haïtiens
- diffuser des publications sur la situation et l'évolution d'Haïti et de son peuple
- soutenir l'épanouissement des médias démocratiques
- travailler avec des organismes d'accueil et des immigrés haïtiens en France
- favoriser les manifestations organisées par les associations adhérentes, pour assurer la promotion, la diffusion et l'échange entre les cultures haïtienne et française
- d'une façon générale, entreprendre ou soutenir toutes actions (entre autre, rencontres et échanges) tendant à contribuer à la démocratie en Haïti.

**Ce travail, qui a été mené sur une période de 8 mois, s'inscrit dans la continuité de deux enquêtes menées en 2007 et en 2010/2011.** Cette dernière enquête avait pris la forme de questionnaires envoyés aux associations, une quarantaine d'associations y avaient répondu et une analyse de ces données avaient permis de mettre en exergue trois recommandations destinées CHF:

→ **Recommandation 1: Établir un partenariat solide entre partenaire français et partenaire haïtien**

→ **Recommandation 2: Renforcement des capacités des associations membres ici, en France,**

→ **Recommandation 3: Mise en réseau des associations franco-haïtiennes.**

Ces trois recommandations ont été le fil conducteur des entretiens et permettront de structurer l'analyse. **La reprise des recommandations des travaux précédents permet d'assurer une continuité avec les recommandations passées et de percevoir les évolutions, si elles ont eu lieu.**

- **Objectifs**

**L'objectif global de cette enquête est de déterminer de quelle manière un collectif national peut être au plus proche des réalités de ses associations membres en identifiant les services à leur rendre.**

C'est donc toujours dans un désir de connaître au mieux ses associations membres et d'être au plus proche de leur réalité, que le Collectif souhaite prendre du temps pour les rencontrer afin d'être à l'écoute de leurs opinions, de leur difficultés et de leurs demandes.

Cette enquête a donc permis d'atteindre des objectifs spécifiques:

- Faire un état des lieux sur les partenariats franco-haïtiens
- Identifier les difficultés majeures des partenaires
- Analyser le processus de réseau régional et identifier les plus-values de ces réseaux.

Plusieurs activités ont été menées tout au long de cette enquête :

- Participation à des réunions de collectif régionaux et à la réunion inter-collectif
- Mise à jour des fiches des associations membres et de leurs partenaires dans la base de données du CHF pour alimenter la cartographie des associations membres et de leurs partenaires
- Recensement des demandes faites par les associations

Une première partie sera consacrée aux partenariats franco-haïtiens afin de faire un **état des lieux des pratiques des associations membres** et pour **identifier les difficultés rencontrées aujourd'hui par les partenaires, en France comme en Haïti**. A travers cette problématique, nous reprendrons les idées phares du Guide des bonnes pratiques.

Dans un second temps, nous nous intéresserons à la situation des associations en France. Si l'un des objectifs premiers que s'est fixé le Collectif Haïti de France est de soutenir les acteurs là-bas, il reste cependant nécessaire de s'intéresser aux **renforcement des compétences des associations ici** : quelles sont leurs difficultés ? Comment expliquer ces difficultés ? Et quelles solutions le Collectif Haïti de France est-il en mesure de leur apporter?

Enfin, la dernière partie concernera la mise en réseau des associations et les moyens qui existent ou qui peuvent être mis en œuvre pour **renforcer cette vie de réseau, au niveau local, régional ou national.**

- **Méthodologie**

Pour mener à bien ce travail d'enquête, un mail a été adressé à l'ensemble des associations membres afin de leur présenter la démarche et l'objectif poursuivi par le Collectif Haïti de France. Les associations ont ensuite été contactées par mail, puis relancées par téléphone. Des déplacements dans les différentes régions ont permis de programmer des rencontres directes avec des représentants d'associations et de participer à des réunions de collectifs régionaux. En parallèle, des entretiens téléphoniques ont été proposés aux associations pour lesquelles il n'était pas possible d'organiser des rencontres. L'objectif était d'obtenir la plus grande représentativité géographique possible.

Dans un second temps, l'enquête a été menée auprès de partenaires haïtiens pendant la mission en Haïti qui s'est déroulée en juillet/août 2012. Le nombre d'entretiens possible étant limité, nous avons choisi de rencontrer des partenaires d'associations françaises interrogées dans le cadre de l'enquête.

**42 associations françaises** ont été interrogées dont **31 associations membres du CHF** [sur un total de 74 associations membres (août 2012)].

Les **11 associations non-membres** ont été rencontrées dans le cadre de réunions de collectifs régionaux.

La mission a permis de mener l'enquête auprès de **10 partenaires haïtiens d'associations membres.**

Il a été décidé de privilégier l'**entretien semi-directif** plutôt que le questionnaire afin de rendre l'approche plus personnalisée. La rencontre physique entre la personne interrogée et l'enquêteur fait que l'interviewé se sent plus concerné, et d'une certaine façon valorisé puisque l'échange lui permet d'évoquer assez librement ses activités et ses difficultés. Cette méthode permet également de **donner une visibilité à une structure nationale dont les membres peuvent parfois se sentir éloignés.**

Une grille de questions a été élaborée en amont à partir des recommandations de la dernière enquête et en concertation avec la coordinatrice (*Voir annexes 4 et 5*). A partir de cette grille de questions, des entretiens semi-directifs ont été menés avec des représentants d'associations. Chaque entretien a été retranscrit à partir de la grille initiale afin de pouvoir en faire une lecture plus rapide. L'analyse qualitative des ces entretiens permettra d'établir des recommandations que le CHF pourra prendre en compte pour ces orientations 2013/2016.

## **B. Typologie du panel d'associations interrogées**

Cette enquête nous a permis d'établir une typologie des associations proches du CHF . Cette typologie se base sur les témoignages reçus. Les entretiens effectués ont montré que **les associations présentent des profils différents et qu'il est possible de démarquer plusieurs catégories**. Ce travail de typologie n'a pas pour but de classer les associations mais plutôt de faire ressortir les différents types d'associations existants afin de souligner leurs points communs et leurs différences, ce qui permet dans certains cas d'expliquer leurs difficultés ou leurs particularités communes.

Ci-dessous, des éléments de définition de la notion de typologie :

*Selon Grémy et Le Moan, « élaborer une typologie consiste à distinguer, au sein d'un ensemble d'unités (individus, groupes d'individus, faits sociaux, etc.), des groupes que l'on puisse considérer comme homogènes d'un certain point de vue. Le contenu de cette notion d'homogénéité varie selon les auteurs et les domaines d'application ; elle se fonde généralement sur une certaine ressemblance définie à partir d'un sous-ensemble de caractéristiques servant à décrire les unités étudiées » (1977, 15).*

Jean-Pierre Gremy (Professeur honoraire à l'Université de Paris V ), Marie-Joëlle Le Moan  
« Analyse de la démarche de construction de typologies dans les sciences sociales »,  
Informatique et sciences humaines, n°35, 1977

Cette proposition de typologie permet d'avoir une vision globale des membres du CHF. **Si les associations sont toutes réunies autour d'un objectif commun qui est celui de soutenir Haïti dans son développement, elles présentent malgré tout des profils différents dont le CHF doit tenir compte pour répondre au mieux à leurs attentes.**

On insistera sur l'importance de considérer les **limites d'une typologie** au sens où les associations ne se retrouvent pas forcément dans une catégorie mais peuvent être à la frontière entre deux ou plusieurs catégories. Le risque est de figer les associations, il faut donc bien appréhender cette typologie comme un **outil non cloisonné**.

Des indicateurs ont été retenus pour établir cette typologie. Le choix de ces indicateurs s'est fait à partir de l'enquête et des différentes caractéristiques qui ont été soulignées :

- **Moyens humains** : présence ou non de personne(s) salarié(es); nombre de bénévole(s) actif(s) ; compétences ; disponibilités ; motivations
- **Moyens financiers** : budget annuel, sources de financement,
- **Partenariats en France**: avec d'autres associations françaises, avec une collectivité territoriale, adhésion à un réseau régional.
- **Investissement au sein du CHF** : participation aux formations, aux réunions, aux rencontres nationales...Quel rôle de l'association au sein du CHF ?
- **Qualification du partenariat aux vue du Guide des bonnes pratiques** : quelles réussites, quelles difficultés, quelles étapes respectées.
- **Mission en Haïti** : fréquence ; régularité
- **Difficultés** : vie associative en France, confiance avec le partenaire, action sur le long terme, obtention de financements...



Profil-type	Association professionnalisée
<b>Moyen humain</b>	Présence d'une personne salariée ET/OU de bénévoles très disponibles. Présence de représentants de l'association en Haïti via des systèmes de volontariat
<b>Moyen financier</b> <b>Sources de financement</b>	Budget annuel > 100 000€ Fondation de France, Conseils régionaux, Conseils généraux...
<b>Partenariat en France</b>	Associations membres du CHF. Associations parfois membres de l'EPFH Associations parfois membres de réseaux régionaux
<b>Investissement au sein du CHF</b>	Moyen (++) : associations proches du CHF mais rarement présentes lors des rencontres organisées par le CHF
<b>Qualification du partenariat aux vue du Guide des bonnes pratiques (GBP)</b>	Associations ayant les compétences et les moyens de mettre en œuvre les 4 étapes du GBP facilité par une présence régulière en Haïti
<b>Missions en Haïti</b>	Équipe salariée sur place OU missions régulières (min : 2X p/an)
<b>Difficultés</b>	Trouver de nouveaux bailleurs (UE, bailleurs haïtiens pour que les partenaires puissent faire leur propre demande) Mettre en place une évaluation des projets
<b>Description :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations qui le plus souvent bénéficient de la présence d'un salarié, ce qui permet à la fois d'assurer un suivi au quotidien des activités de l'association mais aussi de professionnaliser les pratiques.</li> <li>• En l'absence de salariés, ce sont des bénévoles qui s'investissent à plein temps dans l'association et qui font preuve de réelles capacités de gestion associative.</li> <li>• Concernant les demandes de financement, ces associations sont habituées et ont les compétences pour remplir les dossiers, cependant elles rencontrent encore des difficultés pour des demandes de financement auprès de bailleurs comme l'Union Européenne.</li> <li>• Certaines souhaitent être informées sur les possibilités de demande de financement en Haïti afin que leurs partenaires puissent faire directement leur demande.</li> </ul>	
<b>Recommandations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à profit les compétences et les connaissances de ces associations dans une perspective de mutualisations des pratiques</li> <li>• Capitaliser leurs outils d'éducation au développement</li> <li>• Mutualiser des actions de plaidoyer.</li> <li>• Mobiliser ces associations pour qu'elle soient davantage présentes lors des rencontres organisées par le CHF afin qu'elles puissent partager leurs expériences avec les autres membres.</li> </ul>	

Profil-type	Association bénévole pro-active
Moyen humain	Pas de personnes salariées. Équipe de bénévoles actifs Envois ponctuels de volontaires en Haïti
Moyen financier Sources de financement	Budget annuel > 10 000 € Fondations, Conseil général, Conseil régional
Partenariat en France	Associations investies dans des réseaux régionaux
Investissement au sein du CHF	Important (+++) : participation aux rencontres nationales, lien avec le national via un collectif régional
Qualification du partenariat aux vue du Guide des bonnes pratiques (GBP)	Associations investies dans la dynamique de passage de l'assistanat au partenariat. Mise en place des bonnes pratiques à partir du GBP
Missions en Haïti	1 à 2 fois par an
Difficultés	Mettre en place des dynamiques collectives en France et en Haïti. S'approprier le GBP
<p><b>Description :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations proches du CHF et très investies dans la dynamique impulsée lors des dernières rencontres nationales, à savoir l'amélioration des pratiques pour des partenariats en Haïti plus solides et qui ne font pas de place à l'assistanat.</li> <li>• Associations ayant adopté une véritable réflexion sur leurs pratiques, la plupart ayant participé aux ateliers permettant l'élaboration du GBP.</li> <li>• Associations souvent animées par des personnalités fortes mettant beaucoup de leur temps au profit de leur association.</li> <li>• Associations investies dans des regroupements au niveau régional, elles en sont souvent des éléments moteurs, mais rencontrent parfois des difficultés à déterminer des objectifs communs.</li> <li>• Associations qui se mettent souvent en réseau pour bénéficier de financements plus importants et acquérir davantage de notoriété auprès des pouvoirs publics.</li> </ul>	
<p><b>Recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter un soutien à ces associations dans leur dynamique de réseau pour favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.</li> <li>• Capitaliser les expériences réussies de mise en réseau pour pouvoir proposer aux autres réseaux des moyens de se renforcer.</li> <li>• Soutenir et accompagner ces associations dans leur réflexion sur leur engagement et leur solidarité avec Haïti.</li> <li>• Faire en sorte que ces associations puissent s'approprier facilement le GBP.</li> </ul>	

Profil-type	Association bénévole isolée
Moyen humain	Seulement 1 ou 2 bénévoles actifs
Moyen financier Sources de financement	Budget annuel < 10 000 € Adhésions, parrainages, dons, récoltes de fonds lors de manifestations.
Partenariat en France	Peu ou pas de partenariat
Investissement au sein du CHF	Faible (+) : rares participations aux rencontres nationales
Qualification du partenariat aux vue du Guide des bonnes pratiques (GBP)	Partenariats peu formalisés. Envoi de containers. Parfois encore dans une logique d'assistanat
Missions en Haïti	Irrégulière, occasionnelle
Difficultés	Mener une réflexion sur l'utilité et l'impact de son projet. Sortir du schéma d'assistanat
<p><b>Description :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations dont le nombre est peut être plus important si l'on considère que les associations n'ayant pas répondu aux sollicitations sont justement celles peu investies auprès du CHF.</li> <li>• Projets souvent éloignés des recommandations du CHF qui poussent les associations à penser en terme de désengagement et de non-assistanat.</li> <li>• Associations qui ne font pas parti de collectif régionaux et ne semblent pas suivre activement les activités du CHF.</li> </ul>	
<p><b>Recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir ces associations dans leurs changements de pratiques et les inciter à se rapprocher des réseaux existants à l'échelle de leur territoire..</li> <li>• Créer de nouvelles formes d'accompagnement dans leurs changements de pratiques.</li> <li>• Poursuivre la démarche de capitalisation des bonnes pratiques pour pouvoir apporter des conseils aux associations rencontrant des difficultés dans la mise en place de leurs bonnes pratiques.</li> </ul>	

**NB :** l'idée d'une typologie des partenaires haïtiens a été étudiée mais cela a semblé trop complexe dans la mesure où nous en avons rencontré qu'un nombre restreint lors de notre mission.

# 1. Une réflexion sur le partenariat engagée, des moyens à renforcer

Ces dernières années, le CHF a amené ses associations membres à s'interroger sur leur partenariat et leurs pratiques de solidarité. **En 2007, l'étude de Recherche/Action menée par le CHF donnait comme piste de travail de déclencher un débat de fond sur les questions de « qu'est-ce que le partenariat ? » « Pourquoi aidons-nous et comment aider ? »...** Une rencontre nationale a suivi en 2008 dont le thème central était « Passer de l'assistanat au partenariat ». En 2010, le principe du passage de l'assistanat au partenariat étant accepté, les participants de ces nouvelles rencontres nationales ont dû répondre à la question « Comment agir concrètement pour faire de ce principe une réalité, un changement de pratiques dans nos projets ? ».

A l'issue des 3èmes Rencontres Nationales en 2010, le Collectif Haïti de France a décidé de créer le « Guide des Bonnes Pratiques ». Cet outil a pour but de donner quelques repères aux citoyens actifs et qui s'interrogent sur leur pratique solidaire avec Haïti, sur le « partenariat constructif » et la gestion de projet.

Nous chercherons donc à voir **quels ont été les impacts et les évolutions des associations dans leurs pratiques avec leur partenaire en les interrogeant sur le Guide des bonnes pratiques**. Un état des lieux des pratiques partenariales nous permettra d'identifier les difficultés majeures rencontrées pour proposer des recommandations. Le Collectif Haïti de France avait, en amont des rencontres, défini 4 moments-clés d'un partenariat, nous allons essayer de reprendre ces moments-clés afin de voir comment ils sont vécus et quelles sont les démarches à entreprendre pour renforcer ces partenariats.

La mission de 3 semaines effectuée en Haïti en juillet/août 2012 a permis d'alimenter cette analyse. **La rencontre avec certains partenaires des associations interrogées en France nous a en effet aidé à mieux connaître leur réalité et donc le versant du partenariat**. L'accompagnement de deux associations membres pendant leur mission nous a également permis d'**identifier** des savoirs-faire et savoirs-être qui leur permettent d'appliquer certaines bonnes pratiques du Guide.

## A. État des lieux des partenariats franco-haïtiens

Cet état des lieux des partenariats au vue des bonnes pratiques se base essentiellement sur les échanges qui ont eu lieu lors des entretiens. Cette partie ne prétend pas caractériser l'ensemble des

partenariats mais donne des exemples et des témoignages d'associations.

- **Connaître son partenaire**

La connaissance mutuelle des partenaires est une étape importante pour la mise en place d'un partenariat. **Le Guide des bonnes pratiques souligne notamment l'importance de la représentation collective** : le partenaire doit être représentatif d'un groupe organisé et les décisions doivent être prises collectivement. Or, on remarque que souvent le contact passe par une seule et unique personne, se pose dès lors la question de savoir si cette personne représente bien le groupe. Une association explique que selon elle « *Il y a beaucoup de possibilités mais les initiatives sont bloquées par la hiérarchie* ». Il existe donc de réelles **difficultés pour s'assurer que le projet soit approprié collectivement**. Des échanges avec certains partenaires haïtiens nous ont permis de comprendre que dans l'organisation haïtienne, on retrouvait souvent cette représentativité très personnalisée d'un groupe. Ce même partenaire nous explique que l'influence vaudou pourrait expliquer en partie ce positionnement d'une personne au-dessus des autres.

Pour ce qui est de la prise de décisions, toutes les associations disent accorder une place importante à la parole du partenaire, pourtant on constate souvent que la personne interrogée emploie le "nous" alors qu'il s'agit du projet du partenaire. Pour certaines associations, on peut alors s'interroger sur **l'implication du partenaire dans la prise de décisions**. Pour d'autres associations, la prise de décision vient après un échange et une négociation au préalable, qui peut parfois amener les associations à dire "non" à leur partenaire.

Nos différentes rencontres avec des partenaires haïtiens nous ont permis de déceler **l'importance de la relation humaine dans la relation partenariale**. Les partenaires haïtiens accordent beaucoup d'importance aux relations qu'ils entretiennent avec les associations en France. Certains nous ont fait remarquer que le fait d'être devenus amis avait facilité la confiance et les échanges en toute franchise.

- **Connaître le contexte, formaliser le problème**

La plupart des associations ont une bonne connaissance de leur territoire et du contexte, mais pour beaucoup il semble que cette connaissance ait été acquise au fur et à mesure de la mise en place de leurs projets. « *Il aurait fallu prendre plus de temps à la mission de reconnaissance* », certaines associations le reconnaissent, les difficultés qu'elles ont rencontrées auraient pu être anticipées si elles avaient pris

davantage de temps pour bien connaître le contexte. Il est donc important d'insister sur la nécessité de **se donner le temps de bien cerner les enjeux** et les éléments attenants à la mise en place d'un projet.

Finalement, cette phase de formalisation du problème se fait de manière très **informelle et pas vraiment structurée**. Les partenaires échangent entre eux sur les besoins recensés par le partenaire haïtien et décident ensuite du soutien ou non du projet par l'association française. Une association explique que pour elle « *Il n'est pas facile de faire émerger la demande locale* ». Souvent, la demande vient du partenaire mais les moyens ne sont pas mis en œuvre pour s'assurer que cette demande réponde à des besoins locaux. Il y a donc une réelle **difficulté à établir un diagnostic des besoins** en formalisant le problème.

- **Mettre en œuvre les activités**

On ne peut pas dire que le suivi de la mise en œuvre des activités par les associations en France soit assuré. Le rôle de "mise en œuvre" est le plus souvent réservé au partenaire haïtien étant sur place. L'association en France, quant à elle, se charge de ce suivi **à travers les devis et le budget prévisionnel** établi par le partenaire haïtien. On peut regretter que trop rarement les partenaires fixent, à ce moment là, des objectifs à atteindre qui permettent d'évaluer ensuite la réussite du projet.

Certaines associations relèvent des difficultés à trouver des compétences pour la mise en œuvre de leur projet. Les négociations avec les artisans s'avèrent difficiles car ils sont très sollicités, notamment par des ONG qui proposent souvent des rémunérations plus importantes que celles pouvant être proposées par de petites associations.

Pour la mise en œuvre, le Guide propose que « *Les partenaires s'associent avec d'autres organisations pour qu'il y ait mutualisation sur les interventions* ». Nous avons interrogé les partenaires sur cette bonne pratique, **il semble que le travail entre structures en Haïti ne soit pas facile**. Certaines structures en Haïti ont eu la volonté de travailler avec d'autres associations mais souvent celles-ci ne recherchent que l'intérêt financier. Une membre du comité de gestion d'un foyer pour enfants caractérise cette situation : « *En Haïti, les problèmes sont collectifs mais les solutions sont personnelles* ».

- **Suivi-évaluation-désengagement**

Le **suivi des projets** se fait le plus couramment par échanges de mails. Parfois, le partenaire envoie des photos mais cela reste rare. Certaines associations se rendent sur place pour constater sur le terrain de l'avancée des projets, mais toutes ne se rendent pas en Haïti à la même fréquence, comme le montre la typologie. Or, **une visite régulière en Haïti semble être nécessaire autant pour la relation partenariale que pour le suivi des projets**. D'autant plus que beaucoup d'associations insistent sur leurs difficultés pour obtenir des devis, des justificatifs, des bilans écrits, ce qui rend difficile le suivi à distance.

La question de l'**évaluation** apparaît comme une difficulté pour plusieurs raisons. Pour les associations dont le partenariat est ancien et fonctionne bien, mettre en place un processus d'évaluation semble difficile dans la mesure où cela risque de nuire au rapport de confiance qui s'est installé (le partenaire ne comprendra pas forcément pourquoi il y a désormais nécessité d'évaluer alors qu'auparavant tout fonctionnait correctement et dans un climat de confiance). Mais c'est surtout de moyens et d'outils dont manquent les associations. Ce sont les **associations professionnalisées** qui mettent en place des évaluations, les plus petites ne le font pas ou, si elles le font, ce sera davantage de façon informelle en organisant des visites sur le terrain.

La question du **désengagement** pose elle le paradoxe de l'aide apportée par les associations françaises en Haïti car peu d'entre elles ne s'imaginent vraiment disparaître. Pourtant, la question de la viabilité et de la pérennité du projet doit se poser dans une optique d'autosuffisance et d'autogestion du partenaire. Si certaines associations membres envisagent et pensent leur projet avec un réel souci de désengagement, (« *Aujourd'hui, nous poussons à acquérir une certaine autonomie en vue d'un désengagement* »), d'autres en revanche sont encore dans des démarches qui s'assimilent plus à de l'assistanat.

Les partenaires haïtiens ont eux été interrogés sur leur **relation à l'État** (bonne pratique : « *Le partenaire pousse l'État à se responsabiliser* »). Les échanges avec différents partenaires sur ce sujet ont montré qu'il y en a qui font une distinction entre le politique et la politique. **Il semble qu'investir le champ politique mettrait en péril leurs activités**. Certains associent automatiquement l'engagement politique à du clientélisme.

## **B. Difficultés principales**

- **L'irrégularité des rencontres**

Du fait de l'éloignement géographique entre les deux pays, les partenaires n'ont pas tous les moyens de se rendre en Haïti, ce qui limite les rencontres physiques. **La rencontre physique est pourtant un élément important dans la relation partenariale car elle permet aux deux protagonistes d'apprendre à se connaître plus facilement** que par l'échange de mails ou de coups de téléphone, ce qui facilite l'établissement d'un rapport de confiance entre les partenaires. Cette rencontre peut se faire sur le lieu du projet en Haïti mais elle peut également avoir lieu en France, certaines associations ont organisé la venue de leur partenaire en France.

Les missions en Haïti sont aussi l'occasion de faire le suivi du projet et de constater de l'avancement des projets sur place. Plusieurs associations ont témoigné de leurs mauvaises expériences et adoptent aujourd'hui des positions plus tranchées. Selon une personne interrogée, *« En Haïti, les projets marchent que si tu vis dans le pays ou si tu y vas tous les ans »*, selon cette même personne une *« surveillance et un contrôle des projets »* sont nécessaires. Un autre membre interrogé souligne que *« Beaucoup de projets ont capoté car dès qu'il y a une aide financière, il faut que quelqu'un puisse gérer sur place »*. Il existerait de grandes difficultés à pouvoir suivre la bonne utilisation des fonds. **Beaucoup d'associations s'interrogent sur l'attitude et la méthode à adopter pour garantir le bon déroulement de leur projet, la plupart insistent sur l'importance de rencontrer ses partenaires régulièrement.**

- **Comprendre les contextes haïtiano-français**

La difficulté dans une relation partenariale est aussi de réussir à **comprendre la culture de chacun** et de prendre en compte ces caractéristiques pour donner plus de force et de résonance au projet associatif. Il n'est pas toujours évident de comprendre la réaction ou l'attitude de l'autre, mais **prendre le temps d'apprendre à connaître un pays, son histoire et sa culture peut éviter des incompréhensions entre partenaires**. Ces situations où les partenaires ne se comprennent pas sont récurrentes et peuvent altérer la bonne mise en place du projet. Un partenaire haïtien que nous avons rencontré dans le cadre de notre mission nous donne un exemple : *« Il existe en Haïti une culture du "marronnage" qui explique que les Haïtiens ne disent jamais vraiment les choses. »*



Une association interrogée explique également que « *La traçabilité est faible, les rapports reposent sur la confiance* ». Ici sont confrontées les **exigences des bailleurs de fonds face aux traditions orales d'Haïti**. Les associations françaises doivent à la fois expliquer l'importance des justificatifs à fournir aux bailleurs vis-à-vis des financements tout en acceptant que la logique soit différente en Haïti et que ces justificatifs soient difficiles à obtenir.

- **S'approprier le Guide des Bonnes Pratiques et l'appliquer**

A travers cet état des lieux, nous avons pu remarquer que chaque étape du Guide pouvait poser problème à une association, et que les associations en sont à des stades différents. Prenons quelques exemples. Quant il s'agit de **connaître son partenaire**, certaines associations ont des difficultés à faire confiance, d'autres à déterminer le rôle de chacun « Qui est le relais ? Qui est le partenaire ? ». En ce qui concerne la **connaissance du contexte**, certaines associations n'ont pas toutes les clés en main pour comprendre les problématiques interculturelles posées. D'autres aimeraient mener un diagnostic des besoins mais ne connaissent pas de méthodes et ne disposent pas d'outils. Pour ce qui est de la **mise en œuvre**, les structures haïtiennes gagneraient à travailler entre elles, pourtant elles se réunissent difficilement malgré les enjeux à favoriser le travail collectif pour renforcer leurs actions sur un territoire. Enfin, s'agissant de l'étape de **suivi-évaluation-désengagement**, les associations rencontrent des difficultés car elles n'ont pas fixés d'objectifs à atteindre et de indicateurs au préalable qui leurs permettent de faire le suivi pour parvenir à une évaluation.

**Toutes les associations s'accordent à dire que le Guide des bonnes pratiques est un outil intéressant, mais les associations ne savent pas l'utiliser et se l'approprier.** Comment rendre cet outil plus accessible aux associations, et surtout quelle méthode leur proposer pour parvenir à la mise en place des bonnes pratiques proposées ?

### **C. Recommandations**

- **Proposer des formations prenant en compte l'interculturalité haïtiano-française**

L'**interculturel** semble un aspect important à prendre en compte pour la réussite des projets, et proposer des formations prenant en compte cette dimension pourrait être un "plus" pour des bénévoles qui souhaitent découvrir ou mieux connaître la culture haïtienne. S'il existe à l'heure actuelle une offre de

formation généraliste assez importante pour les associations en France, le CHF pourrait mettre en place des **formations liées exclusivement à Haïti**. Une association a en effet souligné l'importance de cas concrets lors de ces formations, cela montre qu'elles sont en attente de formations spécifiques au pays et à ses caractéristiques. **Prendre en compte la particularité haïtienne dans ce genre de formation peut aider les associations à monter leur projet**. Une association membre du CHF et de l'EPHF le souligne :« *Il faut cerner les enjeux interculturels* ». Le CHF a justement envisagé de mettre en place des formations à destination de ses membres. Un projet de formations sur le montage de projet et les demandes de financements pour Haïti a été pensé pour la région Île-de-France. Cette formation imaginée pourrait se faire en partenariat avec le CIEDEL et serait assurée par l'un de leurs formateurs accompagné d'un étudiant haïtien. Cette initiative semble répondre aux attentes des associations si elle apporte réellement des clés supplémentaires sur le contexte haïtien.

Autre idée de formation à développer : des **initiations au créole haïtien**. En 2007, le rapport final expliquait déjà que pour améliorer les relations partenariales, il fallait apprendre le créole. Cette idée est également revenue lors d'un entretien, une association a souligné qu'« *apprendre le créole avait permis de casser certaines barrières avec leur partenaire* ». Il pourrait donc être intéressant de proposer aux associations des initiations au créole. Cela remet la relation partenariale dans un cadre d'échanges, et permettrait à la fois aux membres des associations d'en apprendre davantage sur la culture haïtienne mais aussi de pouvoir en faire bon usage auprès de leurs partenaires qui apprécieront cet effort.

- **Créer des espaces de rencontres permettant l'appropriation du GBP par les associations**

Nous l'avons souligné, le Guide des bonnes pratiques est un outil qui "plaît" aux associations membres mais elles ne savent pas forcément l'utiliser et se l'approprier. Il faut donc aller au-delà avec cet outil, en proposant des méthodes pour qu'il soit exploité et utilisé par les associations.

- ✓ **Organiser des réunions inter-associatives autour du Guide**

Il faut proposer aux associations d'organiser des réunions autour du GBP pour analyser et échanger sur leurs pratiques partenariales. Cela peut se faire entre plusieurs associations qui souhaitent se rencontrer, mais aussi par le biais des rencontres de réseaux régionaux qui ont lieu tous les 2-3mois.

✓ **Mettre en place de formations à partir du Guide.**

Il existe de réelles attentes vis-à-vis du CHF pour créer des espaces de rencontres prenant la forme de formations aux bonnes pratiques. Le CHF doit «*proposer des formations aux associations avant qu'elles se lancent dans le partenariat* ». Les échanges étant importants pour ne pas improviser, ne pas se tromper : «*faire le bilan de ce qui va bien, de ce qui ne fonctionne plus, ce qui mériterait d'être arrêté, puis reprendre les souhaits nouveaux* » .

✓ **Utiliser le Guide pour «Stimuler les partenaires »**

Lors des entretiens, les associations ont été invitées à envoyer le GBP à leur partenaire. L'outil peut alors conduire les partenaires à faire le point sur leur partenariat pour constater de ce qui est fait et ce qui ne l'est pas. Une autre association propose que le CHF organise une formation sur les bonnes pratiques à destination des partenaires haïtiens.

• **Poursuivre la démarche de capitalisation des savoirs-faire et savoirs-être des associations membres**

**Une démarche de capitalisation a été entreprise par le CHF dans le but d'identifier les savoirs-faire et savoirs-être des associations membres et de valoriser les plus-values et la spécificité du réseau associatif du CHF.** La première étape de l'objet de capitalisation a été défini par le Bureau du CHF en janvier 2012, à savoir : « Comment une association membre du CHF, fait vivre son partenariat avec le partenaire haïtien, lors de la mission en Haïti ? ».

Les associations membres ont certes toutes des pratiques solidaires différentes, ancrées dans des processus locaux et de personnalité spécifiques, mais elles ont effectivement en commun certains savoirs—faire spécifiques qui constituent individuellement leur force et, mis bout à bout, la spécificité collective du CHF. Ainsi, la première étape de capitalisation qui a été effectuée a permis de mettre en lumière le fait que l'engagement, la flexibilité et l'attention que les associations membres du CHF portent à leur partenaire peuvent être considérés comme des savoirs spécifiques d' une association de bénévoles, et une valeur humaine ajoutée par rapport aux compétences d'une ONG.

A ce jour, trois associations membres ont été suivies durant leur mission. Cela a été l'occasion de capitaliser des savoirs-faire et des savoirs-être plus précis qui ont vocation à aider les associations pour mettre en place les bonnes pratiques. Le but est de déterminer si ces savoirs sont transposables à d'autres associations, et si c'est le cas, le CHF pourra envisager d'enrichir le Guide des bonnes pratiques à partir de ces **savoirs-faire et savoirs-être**.

Les valeurs humaines identifiées lors de la première étape de capitalisation constituent une force du réseau et peut être donc sa spécificité. Il est à relever par ailleurs, que certaines lacunes techniques des associations doivent être corrigées et mieux identifiées par le CHF . Effectivement, l'enquête à relever que beaucoup d'associations manquent d'outils pour la mise en place du cycle de projet, notamment d'outils de diagnostic et d'évaluation. Le CHF doit réfléchir à l'élaboration d'outils qui puissent s'adapter à l'ensemble des associations et leur permettre de mettre en place ces bonnes pratiques.

**Recommandations:**

- ✓ **Créer des espaces de rencontres prenant la forme d'échanges d'expériences et de formations aux bonnes pratiques**
- ✓ **Mettre en place des formations prenant en compte les caractéristiques haïtiennes et la dimension inter-culturelle**
- ✓ **Mettre en place des initiations au créole haïtien**
- ✓ **Poursuivre la démarche de capitalisation des savoirs-être et savoirs-faire des associations membres et enrichir le Guide à partir de ces savoirs-être et savoirs-faire identifiés**
- ✓ **Créer des outils à destination des associations membres facilitant la mise en place du cycle de projet : outil de diagnostic, outil de suivi, outil d'évaluation**

## 2. Des associations françaises parfois fragiles, un soutien à apporter.

Dans un objectif de « renforcement des capacités des associations membres ici, en France », l'enquête menée en 2010-2011 expliquait que pour répondre aux attentes des associations, il est important « d'effectuer une radioscopie des associations et d'étudier au cas par cas les potentialités de chacune afin de mettre en exergue leurs défaillances et s'appuyer sur leurs points forts ». Cette radioscopie peut se retrouver à travers la typologie des associations présentée en introduction. **Comment, à partir de cette typologie, le CHF peut-il participer au renforcement des capacités des associations ?**

Coordination Sud, qui regroupe des organisations non gouvernementales de solidarité internationale en France, définit le renforcement de capacités comme «une intervention consciente et globale dont le but est l'amélioration de l'efficacité et la pérennité de l'organisation dans un contexte et une mission donnés. »<sup>1</sup>

A partir d'un état des lieux des actions menées en France par les associations, nous identifierons leurs difficultés principales et nous verrons dans quelle mesure le CHF peut leur apporter un soutien pour faire face à ces difficultés ?

### A. État des lieux des actions menées en France

- **La vie associative au quotidien**

Les associations assurent en France une part importante de leurs activités car elles doivent y assurer la gestion, le suivi et l'animation de l'association. Si ces démarches sont inhérentes à l'existence même d'une association, **cette nécessaire gestion associative au quotidien devient pour certaines d'entre elles une question de survie d'un point de vue financier, ou en terme de ressources humaines.** La typologie établie en amont de cette analyse montre que les associations liées au CHF présentent des capacités et des ressources différentes. Les associations dites isolées, en sommeil ou en difficulté ont des problèmes qui peuvent remettre en question leur existence même. Comment assurer la mise en place de projets, en Haïti, lorsque l'association peine elle-même à se structurer en France? **Gérer une association demande certaines compétences et surtout une disponibilité.** Une association souligne le besoin de créer des activités en

---

1 Florence Lécluse/Coordination Sud : Le renforcement de capacités des OSI françaises. Paris 2004, Voir annexe 10

France pour obtenir un appui moral et financier mais le manque de membres et les difficultés de coordination compliquent la mise en œuvre de ces actions.

- **Les manifestations et événements organisés en France**

Une association peut entreprendre à titre régulier ou occasionnel, des manifestations ou des actions en France. On définit par :

- ✦ **Actions de récolte de fonds**, toutes les actions menées en France dans le but de récolter des fonds. Ces actions peuvent être liées à Haïti directement en organisant une vente d'artisanat haïtien, un concert de musique haïtienne, ou, sans être liées directement à Haïti, elles peuvent permettre de communiquer sur l'association et les projets menés en Haïti (organisation de concert, de tournois sportifs...).
- ✦ **Actions de sensibilisation à Haïti**, les événements organisés pour faire connaître Haïti et donner une autre image du pays que celle véhiculée par les médias. Ces actions ont pour but de permettre à des personnes non-initiées d'être informées sur le pays, son contexte, ses richesses, sa culture. Ces actions ne font pas l'objet de récolte de fonds pour l'association.
- ✦ **Actions d'Éducation Au Développement**, les actions de sensibilisation menées par des associations le plus souvent dans des établissements scolaires. Parler du quotidien des enfants en Haïti semble être un moyen d'interpeller les jeunes. Les associations utilisent comme support leurs propres photos.

**La plupart des associations mènent des actions en France dans le but de récolter des fonds pour leur association, mais également avec le souci de donner une autre image d'Haïti.** Durant les entretiens, cette volonté de « *Faire connaître Haïti positivement* » et « *Ne jamais montrer une image misérabiliste* » revient régulièrement. Pour d'autres, organiser des manifestations répond également à un besoin de financements : « *Besoin de créer des activités ici pour obtenir un appui moral et financier* ».

- **La relation des associations au plaidoyer**

La notion de plaidoyer ne fait pas écho chez toutes les personnes interrogées. Pour beaucoup, il s'agit des liens qu'entretiennent les associations avec les collectivités locales. Le seul lien des associations avec les politiques ayant lieu sur leur territoire et donc via les collectivités locales.

Des propositions de thématiques de plaidoyer ont été faites lors des entretiens. A travers ces

réponses, trois problématiques ont été relevées :

1. le plaidoyer contre les nouvelles formes d'esclavages contemporaines à travers le cas des restavèk ;
2. le plaidoyer sur l'activité des organisations internationales en Haïti
3. le plaidoyer sur l'aide au développement local et rural en Haïti.

Une personne a interrogé la méthode adoptée pour mettre en place une campagne de plaidoyer et la pertinence de la thématique choisie. Selon elle, « *Il faut faire des enquêtes sur place* » pour avoir une connaissance approfondie et une expertise du sujet de plaidoyer.

La campagne de plaidoyer menée par le CHF sur les migrants haïtiens en territoire français est connue de certaines associations mais pas par toutes. Pour ces personnes, suivre cette campagne de plaidoyer c'est une façon de s'informer sur la situation des migrants haïtiens, mais elle ne semblent pas envisager d'aller au-delà en se faisant porte-parole de cette campagne. On remarquera qu'une association a exprimé son désaccord quant à cette campagne. Selon elle, il y a incohérence à organiser l'accueil des migrants, via cette campagne, et permettre aux Haïtiens de vivre correctement et dignement dans leur pays. L'association reproche également au CHF d'engager toutes les associations membres. Cette réaction montre que **les sujets de plaidoyer portés par le CHF ne sont forcément compris par le réseau.**

**L'enquête a toutefois confirmé la légitimité du CHF à faire du plaidoyer.** Une association interrogée estime que, en tant que structure nationale, le CHF est parfaitement dans son rôle en menant un travail de plaidoyer. Un autre témoignage souligne que le rôle du national est de « *se concentrer sur l'information et le politique pour apporter contenus et fonds* ».

## **B. Difficultés**

### **• La mobilisation des bénévoles**

**Une problématique récurrente dans le milieu associatif est la difficultés des associations à mobiliser des bénévoles.** Les activités des associations reposent souvent sur l'investissement d'un petit nombre de bénévoles, et parfois même uniquement sur le responsable de l'association qui porte à lui tout seul les activités de l'association. Certains bénévoles subissent donc un véritable surmenage face à leur engagement associatif.

La question du recrutement des nouveaux bénévoles et de leur mobilisation se pose : **comment**

**"recruter" de nouveaux bénévoles et comment les mobiliser pour faire vivre l'association ?** Cette difficulté est majeure étant donné que toutes les activités de l'association passent par l'engagement de bénévoles au service de l'association. De ce fait, certaines associations se retrouvent en stand-by car l'équipe en place fatigue et souhaiterait passer le flambeau. C'est le cas d'associations en sommeil au sein desquelles personne n'est en mesure de faire vivre l'association.

**Il semble important de prendre en considération cet aspect qui aide à comprendre pourquoi les associations ne s'investissent pas toujours à hauteur de ce que l'on attendait.** Prenons l'exemple des formations, si l'enquête de 2010 montrait que beaucoup d'associations souhaitaient que le CHF propose des formations, les associations aujourd'hui sont un peu réservées quant à leur participation. **La question de la disponibilité est récurrente, un facteur que le Collectif Haïti de France doit prendre en compte dès qu'il est force de propositions.**

- **La recherche de financement**

Autre difficulté récurrente liée à la vie associative en France : celle de la recherche de financement. **Les dossiers de demande de financement à remplir sont de plus en plus fastidieux et les bailleurs de plus en plus exigeants.** Ces dossiers sont d'autant plus difficiles à monter puisqu'il faut des justificatifs difficiles à obtenir en Haïti. Par ailleurs, beaucoup d'associations reprochent au "système" de ne privilégier que les gros projets donc les grosses ONG, alors que ce sont elles, petites associations, qui sont au plus proche des Haïtiens et du terrain.

Sur cette question, les associations semblent avoir de réelles attentes vis-à-vis du CHF. Beaucoup attendent un appui sur le montage de projet et de dossier de financement. *« Élaborer un projet, c'est un métier »* auquel ils l'ont pas été formés. Ainsi, certaines associations attendent du CHF une relecture de leur dossier et un avis. **Il faut s'interroger dès lors sur les capacités du CHF à répondre aux sollicitations de chaque association ? Et s'il n'est pas en mesure de le faire, qu'est-il en mesure de proposer pour répondre à ces attentes ?**



- **L'EAD et le plaidoyer: un manque de connaissances et de ressources**

L'enquête a montré que la notion d'Éducation au Développement (EAD) est largement méconnue des associations interrogées. Ritimo propose la définition suivante de l'éducation au développement:

« L'éducation au développement s'inscrit dans une démarche pédagogique destinée à informer, sensibiliser et responsabiliser les citoyens du Nord sur les interdépendances économiques, politiques et sociales à l'échelle mondiale. Elle vise à ouvrir des espaces de réflexion et de proposition pour lutter contre le mal-développement. Elle vise également à mieux faire connaître les conditions de vie des populations dans les pays du Sud dans des perspectives qui ne soient ni misérabilistes (ils sont pauvres, nous sommes riches : il faut les aider !) ni folkloriques (les Africains ont vraiment le rythme dans la peau !). Cette notion s'inscrit donc dans une perspective résolument axée vers l'apprentissage de la citoyenneté ».

Certaines associations en revanche ont déjà entrepris des actions destinées au grand public pouvant s'apparenter à de l'EAD. **Beaucoup d'associations mènent des actions de sensibilisation en présentant Haïti et leur projet associatif**, mais il leur est parfois difficile de « *passer de la sensibilisation à l'éducation* ». Manque de compétences ou de moyens ? Certainement les deux, **plusieurs associations ont surtout évoqué le peu de moyens dont elles disposent pour faire de l'EAD**. Par moyens, on peut entendre **moyens matériels** autant que **financiers**, une personne interrogée remarque qu'il peut être « *difficile de justifier des actions en France car l'argent serait plus utile en Haïti* ».

En ce qui concerne le plaidoyer, l'enquête a souligné une **difficulté du CHF à communiquer sur sa propre campagne de plaidoyer** sur les migrants haïtiens en territoire français. Cette campagne n'est pas bien connue du réseau, et lorsqu'elle l'est, elle est parfois mal comprise ou incomprise. **Il semble important pour un réseau national qui se lance dans un travail de plaidoyer de sensibiliser avant tout ses membres sur la thématique**. Comment dès lors faire naître des réflexions sur les sujets de plaidoyer abordés ? Comment les associations membres doivent-elles se positionner vis-à-vis des campagnes de plaidoyer menées par le CHF: relais, soutien, cause collective ?

La question du renforcement des compétences des associations dans ces domaines se posent, à savoir est-ce un objectif du CHF que de donner davantage d'outils et de moyens pour mener des actions d'EAD et de plaidoyer à l'échelle de ses associations membres ?

### C. **Recommandations**

- **Soutenir les associations membres dans leur gestion associative**

Comme nous l'avons vu en amont de cette enquête via une typologie des associations membres, le CHF rassemble en majorité des associations de bénévoles, souvent retraités ou bien salariés, qui manquent de disponibilité. Il y a donc de réels besoins au niveau quant au fonctionnement de ces associations au quotidien. Comment soutenir des partenaires et des projets en Haïti si l'association en France est fragile et instable ? **Il faut renforcer ces associations en les informant sur les moyens et les ressources existantes.**

Il existe aujourd'hui plusieurs statuts qui permettent à des personnes de s'engager auprès d'une association pour une durée déterminée. L'**engagement de service civique** permet à de petites associations avec peu de moyens d'accueillir un volontaire car l'État prend en charge son indemnisation, l'association quant à elle doit participer à hauteur de 100€ par mois. Ce statut concerne les jeunes de 16 à 25 ans. Si, par ailleurs, une association souhaite formaliser ce type de statut pour une personne déjà bénévole de l'association et âgée de plus de 25 ans, elle peut avoir recours au **volontariat de service civique** qui, lui, s'adresse aux personnes de plus de 25 ans et qui, à la différence de l'engagement en service civique, n'est pas pris en charge par l'État mais par l'association en intégralité. (Voir annexe 13)

Il a été noté au cours des entretiens que les associations sont très curieuses de ce type de volontariat et souhaiteraient en savoir davantage sur le statut et sur les démarches à faire pour accueillir un volontaire. Une fiche explicative « Accueillir un volontaire dans son association » (Voir annexe 13) destinée aux associations membres a été élaborée pour présenter les différentes possibilités pour accueillir un volontaire.

Certaines associations ont également émis le souhait que le CHF encadre ces processus en proposant des possibilités de service civique aux associations membres. En effet, il est possible de faire la demande auprès de l'agence du service civique d'un **agrément collectif**. Il est également possible pour une association ayant obtenu l'agrément au titre de l'engagement de service civique (ce qui est le cas du CHF) de **mettre à disposition ses volontaires auprès d'autres personnes morales**, le volontaire effectuerait donc son service civique au sein du CHF mais pourrait dans ce cadre effectuer des missions de courte durée auprès d'associations membres.

D'autres suggestions ont été faites par les associations, notamment sur les questions de gestion associative. Une association dite "professionnalisée" a souligné l'importance de fournir aux associations une **fiche sur le fonctionnement associatif**. Une autre a proposé l'élaboration d'une **charte des bonnes pratiques du bénévole** dans le but de mobiliser et d'impliquer les bénévoles auprès de leur association.

Toutes ces informations existent déjà, que ce soit sur l'accueil et l'envoi de volontaire ou sur le fonctionnement associatif, **le collectif doit identifier ces ressources et renvoyer les associations vers les supports déjà existants.**

- **Faire un travail de veille sur les formations et les appels à projets**

De nombreuses formations sont proposées à l'échelle régionale, notamment par les conseils régionaux ou les structures régionales émanant du CRID comme le CADR pour la région Rhône-Alpes. Puisque des formations sont déjà proposées et le plus souvent à l'échelle locale, il ne semble pas pertinent de faire doublon en proposant le même type de formation, sauf si elles sont spécifiques à Haïti comme suggéré précédemment..Le **CHF pourrait en revanche recenser les formations en menant un travail de veille sur les propositions de formations dans les différentes régions** afin d'en tenir informé ses membres, par exemple en incluant une partie spécifique dans la newsletter ou sur le site internet.

En ce qui concerne le soutien du CHF aux associations dans leur recherche de financement, l'enquête a montré qu'un grand nombre d'associations a conscience de ses besoins de diversifier ses sources de financements, mais elles ignorent souvent comment s'y prendre et à qui s'adresser. Conseils régionaux, mairies, fondations, il existe un grand nombre de possibilités de financements. **Pour faciliter les démarches de ses membres et les encourager à diversifier leurs ressources, le CHF pourrait mettre en place un travail de veille sur les appels à projets, au niveau national et régional.** Ces informations pourront également être diffusées via la newsletter ou le site internet.

- **Mettre en place des stratégie d'EAD et de plaidoyer à décliner au niveau local**

Un préoccupation récurrente chez les personnes interrogées est celle de délivrer une autre image d'Haïti que celle véhiculée par les médias et de revaloriser Haïti. Développer une stratégie d'EAD pourrait être un des futurs axes de travail du Collectif. En amont de cette démarche, **il semble important de définir ce qu'est l'EAD d'après le Collectif Haïti de France et quel seraient les objectifs d'outils d'EAD vis-à-vis**

**d'Haïti.** Une fiche explicative sur l'Éducation Au Développement (*Voir annexe 11*) a été rédigée afin d'éclaircir la notion auprès des associations membres. Concept très en vogue dans le milieu associatif, il est souvent méconnu et mal compris des bénévoles. Cette fiche est très généraliste et ne propose pas de stratégie propre au CHF mais une brève explication de ce qu'est l'EAD ainsi que des moyens et des outils utilisés pour faire de l'EAD. Il semble donc pertinent de réfléchir à la diffusion de cette fiche ou à sa modification en fonction de la stratégie adoptée par le CHF.

Pour mettre en place des actions d'EAD, plusieurs associations ont évoqué le besoin d'outils. Avant de penser à la création d'outils d'EAD pour Haïti, **il faut penser à économiser ses ressources en capitalisant ce qui a déjà été fait, et en valorisant les outils existants.** Plusieurs outils sont déjà connus du CHF. A titre d'exemples, l'exposition conçue par l'association Ass'hum, le DVD de Solidarité Laïque Haïti "*Une journée à l'école avec Renande*" récemment réactualisé, et des vidéos disponibles à Ritimo sur « *Commerce équitable : le café dans tous ses états* » et « *Enfants des rues d'Haïti* ». Il faut donc identifier ces acteurs associatifs qui ont déjà créé des outils d'EAD et ne pas hésiter à les solliciter.

Par ailleurs, la typologie a montré que parmi les associations membres se trouvaient des associations professionnalisées ayant parfois des compétences à partager ou qui seraient prêtes à participer à un groupe de travail pour l'élaboration de stratégie et d'outils d'éducation au développement sur Haïti. C'est le cas de l'association SOS ESF qui se dit « *très motivée pour réfléchir et créer des outils* ». L'association propose que « *Pour les outils destinés aux écoles, il faudrait travailler avec les institutions et des pédagogues* ».

**Pour le plaidoyer, il semble important de lier davantage le travail entrepris au national avec les associations membres.** D'abord, en questionnant les membres sur la campagne même et en les sensibilisant à la position du CHF. Ici, **plaidoyer et EAD s'entremêlent puisqu'il faut sensibiliser les membres pour ensuite les investir s'ils le souhaitent dans la campagne.**

On rappellera également qu'une des pistes de travail évoquée par l'enquête de 2007 était de « créer des outils de plaidoyer pour les partenaires haïtiens ». **Alors qu'à plusieurs reprises, des acteurs de la solidarité internationale nous ont rappelé l'importance du politique, ne serait-ce pas une piste de travail à laquelle la CHF pourrait réfléchir à nouveau ?**

**Recommandations :**

- ✓ **Effectuer un travail de veille sur les appels à projets et les demandes de subventions possibles dans toutes les régions**
- ✓ **Effectuer un travail de veille sur les offres de formation dans chaque région**
- ✓ **Diffuser ces informations via la Newsletter mensuelle du CHF**
- ✓ **Informers les associations sur les possibilités d'accueillir des volontaires et les soutenir dans leurs démarches administratives.**
- ✓ **Mettre en place une stratégie d'éducation au développement à décliner au niveau local**
- ✓ **Faire de l'éducation au développement sur les campagnes de plaidoyer menées par le CHF**
- ✓ **Donner la possibilité aux associations membres de s'investir dans les campagnes de plaidoyer menées par le CHF.**

### 3. Des dynamiques de réseau à différentes échelles, une complémentarité à créer.

En 2007, l'étude réalisée insistait sur le "travailler ensemble" comme un objectif à poursuivre et à approfondir au sein du CHF. Quatre aspects étaient alors soulignés :

- *« la découverte des possibilités concrètes de travail en commun en mutualisant les moyens et les compétences*
- *la complémentarité des compétences des associations*
- *la possibilité d'avoir un projet commun en France comme en Haïti*
- *le travail ponctuel de plaidoyer »*

En 2010, cet objectif de mise en relation des associations était rappelé comme une nouvelle recommandation pour les années à venir. Cet enjeu est toujours d'actualité. Si depuis les associations ont avancé dans cette voie en se réunissant au sein de collectif ou de réseau, **ces regroupements restent fragiles et ont besoin de se renforcer pour exploiter au mieux les différentes possibilités que représente un collectif.**

#### A. ***Au niveau régional : des regroupements à différentes échelles et aux objectifs distincts***

- **État des lieux**

Depuis quelques années, le CHF a suivi l'émergence et l'évolution de dynamiques régionales. Aujourd'hui, il semble important de faire le point sur ces dynamiques existantes afin de déterminer quelles sont leurs valeurs ajoutées, quelles sont les difficultés rencontrées et comment le Collectif se positionne vis-à-vis de ces réseaux. Il est rappelé que le Collectif ne souhaite pas devenir un collectif de collectifs, c'est pourquoi il est nécessaire de clarifier son rôle quant à ces dynamiques.

Actuellement, des dynamiques existent à différentes échelles (régionales, départementales, locale...). **Ces dynamiques ont donné naissance à des organisations structurées, d'autres peinent à s'organiser et parfois échouent malgré la volonté réelle de certains acteurs de se regrouper.** C'est le cas d'associations de la région Centre ou du département du Finistère. D'autres rencontrent des difficultés à se définir en tant que Collectif, comme c'est le cas dans la région PACA. Aujourd'hui, on distingue 5 collectifs

ou réseaux structurés qui fonctionnent de façon différente.

Nom du Collectif	Échelle	Statut	Nbre d'assos	Objectifs	Pluevalue	Difficultés
<b>CHAMP</b> <sup>2</sup>	Région	Association loi 1901	8	Veiller à la qualité des projets et des engagements des associations en Haïti	Gain en terme de notoriété Ateliers d'écriture	Animation de ce réseau repose sur une seule personne
<b>RRAH</b> <sup>3</sup>	Région	Réseau lié au CADR	14	Sensibiliser et informer les citoyens rhônalpins sur les réalités d'Haïti	Partenariat avec l'ANATRAF suivi par un salarié du CADR Organisation de manifestations culturelles	Définir à quelle échelle le réseau agit
<b>Collectif 35 des Amis d'Haïti</b>	Dép	Collectif	6	Développer l'information sur Haïti Contribuer au développement ; Organiser des manifestations	Solidarité et forte mobilisation au moment du séisme	Mobiliser les associations au sein du collectif
<b>Collectif Haïti de Nantes</b>	Ville	Collectif	6	Mutualiser les compétences des associations	Reconnaissance par le CG Obtention de subventions	Échanger les expériences et mutualiser les bonnes pratiques
<b>CHASO</b> <sup>4</sup>	Ville	Association loi 1901	Entre 3 et 6	Travailler et soutenir les acteurs en Haïti dans le durable	Soutiens des communes de l'Oise et du CG	Mettre en place un partenariat entre la ville de Creil et une ville haïtienne
<b>Collectif Haïti Provence Méditerranée</b>	Région	Réseau non formalisé	6	<i>Un comité provisoire est en train de les définir</i>	Motivation et mobilisation de certaines personnes malgré les difficultés	Se constituer en collectif et définir des objectifs qui font l'unanimité

Des témoignages nous montrent, par ailleurs, qu'il y a eu des volontés de se rassembler dans d'autres territoires mais elles n'ont pas abouties, ou du moins ne se seraient pas structurées.

Dans le Maine et Loire, les associations du département sont en contact mais elles ne se sont pas réunies en collectif. Quelques réunions ont été organisées au début pour faire connaissance. Depuis, le lien

2 CHAMP : Collectif Haïti des Associations de Midi-Pyrénées

3 RRAH : Réseau Rhône-Alpes pour Haïti

4 CHASO : Collectif Haïti Solidarité Oise

perdre d'une association à l'autre, elles participent à leurs événements respectifs. L'objectif semble donc être avant tout de connaître les autres acteurs de son territoire et d'être solidaire sans nécessairement mettre en place des projets en commun. Autre exemple, celui du Finistère. Depuis deux ans, une association du département essaie de mettre sur pied un Collectif Haïti 29 dans le but de réunir les associations qui travaillent dans le domaine de l'éducation en Haïti. Son objectif ? Regrouper leurs actions s'ils sont présents sur un même territoire en Haïti ou pour organiser des manifestations publiques dans le but d'informer et de récolter des fonds. Cette initiative a fait face à certains problèmes, notamment de querelles entre personnes qui souhaitent garder leur projet pour eux.

Pourtant, **les associations interrogées faisant parti de réseau ou de collectifs régionaux soulignent des plus-values non négligeables à ces regroupements.** Pour certains, rejoindre un regroupement d'associations « *sert de relais et de garanties de sérieux* », cela permet d'avoir une visibilité plus importante tant au niveau des demandes de financements que lors d'organisation de manifestations. C'est aussi un gain en terme de notoriété. Parfois, c'est d'ailleurs une des raisons de création d'un collectif : « *A la base, le collectif a été créé pour être plus fort face aux demandes de subventions* ». Quoi qu'il en soit, la plupart des associations s'accordent à dire qu'il est « *important en tant qu'association de ne pas rester isolée* ». Rencontrer d'autres associations, partager sur les projets et les difficultés permet aux associations de se rendre compte qu'elles ne sont pas seules, de remettre en question leurs pratiques et leur vision de la solidarité pour peut-être évoluer. Être membre d'un collectif régional permet aussi de bénéficier des conseils et de l'aide technique d'autres associations lorsque l'on fait face à des difficultés et de mettre en commun les moyens humains et matériels pour l'organisation de manifestations de plus grande ampleur.

- **Difficultés**

Malgré les multiples plus-values que représente l'appartenance à un collectif, **les associations se montrent parfois réticentes à s'y investir et à en devenir membres.** Les associations et individus moteurs de ces réseaux peinent souvent à faire vivre leur collectif, ou, si la mobilisation est là, à s'accorder ensemble sur les objectifs d'un regroupement d'associations. Quelles sont donc ces difficultés auxquelles font face les dynamiques de réseau ? Comment expliquer que les avantages présentés ne suffisent pas à maintenir une dynamique de réseau ?

On retrouve ici cette difficulté propre au monde associatif, à savoir la mobilisation des associations. Comment mobiliser et investir des associations qui rencontrent des difficultés pour mobiliser leurs propres bénévoles ? La problématique est la même que celle posée dans la partie précédente, à savoir la difficulté



de mobilisation des bénévoles qui sont surchargés par les activités de leur association et qui manquent de disponibilités. Aussi retrouve t-on des réactions de ce type : « *Certaines associations ne veulent pas adhérer au collectif mais veulent avoir les avantages de ce collectif* ».

Par ailleurs, la participation à des réunions de collectifs et de réseaux, ainsi que des entretiens et des échanges avec les animateurs de ces réseaux ont montré que ce qui retient également les associations à s'investir, c'est la peur que l'on s'approprie leur projet : « *Chaque association veut garder et tirer le drapeau vers elle* », « *Chaque association avait son bébé et ne voulait pas le partager* », ces témoignages montrent que les associations préfèrent ne pas partager l'expérience qu'elles ont acquises en menant leur projet par crainte que le collectif s'approprie leur projet. Par cette réaction, on note que les associations entendent souvent par "regroupement associatif" la notion de "mutualisation des projets". Ceci effraie car il existe pour chaque bénévole un lien affectif à son projet associatif et une certaine fierté vis-à-vis de celui-ci. Or, il semble qu'un collectif s'enrichisse de la mutualisation des expériences et des compétences de chacun, et non de la mutualisation des projets à laquelle peu d'associations sont prêtes à se "soumettre". On relève ici une réelle **difficulté à mettre en place un collectif sans empiéter sur les projets des associations et une nécessité d'éclaircir les objectifs d'un collectif** qui, selon une bénévole ne devrait pas « *laisser de place pour la compétition et l'individualisme* ».

Cela nous mène à un questionnement de base : quel est l'objectif d'un collectif régional d'associations menant des projets de solidarité avec Haïti ? Voici quelques retranscriptions d'échanges qui ont lieu lors de rencontres inter-associatives :

« *Le collectif n'a pas pour but de mener des actions lui-même* »  
« *Le collectif n'est pas une association mais aide les associations dans leurs actions* »  
« *Le regroupement des associations fera leur force pour être reconnu et avancer en tant que collectif* »  
« *Certaines actions ne peuvent être portées que par un collectif pour aller vers les médias ou les politiques* »  
« *Il y a plein de compétences et c'est dans le Collectif qu'on va pouvoir les retrouver et s'entraider* »

Les difficultés rencontrées par les associations pour définir les objectifs d'un collectif peuvent parfois conduire à des échanges peu productifs, qui tournent en rond, et qui lassent les associations: « *Ils ne se sentent pas tous concernés par le projet du collectif* », « *Cela manque de concret, cela prend du temps et c'est répétitif* ».

Une autre question a été soulevée au cours de cette enquête : les associations peuvent-elles se

mettre en collectif si elles rencontrent déjà des difficultés au sein de leur association ? Un témoignage montre que certaines associations attendent de se renforcer avant de s'investir au sein d'un regroupement associatif : « *Lorsque notre association tiendra la route, pourquoi pas rejoindre le Collectif* ». La plupart du temps, parmi les associations membres d'un collectif se trouvent des associations structurées et des associations en difficulté, ce qui permet de faire profiter à certains des bonnes pratiques de l'autre. A l'inverse, si les associations d'un collectif sont toutes en difficulté, cela fragilise le collectif.

On recense donc différentes difficultés rencontrées par les collectifs régionaux, à savoir :

- La crainte des associations qui ne veulent pas "partager" leur projet
- Le manque de disponibilités des personnes qui sont déjà impliquées dans leurs associations
- La recherche perpétuelle de sens à donner au collectif qui peut lasser les membres
- La confrontation de personnalités fortes
- La difficulté à se mettre en place malgré le soutien du CHF
- Le problème du positionnement du CHF par rapport à son rôle vis-à-vis de ces collectifs

## **B. Au niveau national : des actions à poursuivre, des moyens à renforcer**

### **• État des lieux**

**Les rencontres nationales semblent faire l'unanimité comme moyen permettant de favoriser la vie de réseau au niveau national** : « *Les rencontres nationales boostent, on voit qu'on n'est pas tout seul dans notre coin* ». Elles sont identifiées comme un moment important pour le réseau du CHF. Les rencontres thématiques organisées à l'initiative du CHF (journée sur l'éducation, journée de rencontres inter-collectifs) permettent également d'« *intégrer les personnes à ce qui se vit au sein du CHF* ».

La **cartographie** des associations membres et de leurs partenaires mise en ligne en juin 2012 est l'aboutissement d'une recommandation faite lors de la dernière enquête de 2010-2011. Son objectif est de proposer un outil en ligne qui soit accessible à tous, permettant de créer du lien entre les acteurs de la solidarité avec Haïti pour échanger les expériences et mutualiser les pratiques. Pour le moment, nous ne connaissons pas les retombées réelles de cet outil mais nous pouvons nous interroger sur l'exploitation du **site internet**. Comment appréhender cet outil de mise en réseau ? **Le forum ou l'espace personnel qui pourraient être des lieux d'échanges et de mise en réseau sont totalement méconnus des personnes interrogées**. L'enquête de 2010 recommandait justement « *de poster chaque semaine des posts sur le forum sur des thématiques diverses, afin de susciter l'intérêt auprès des associations membres* », cela n'a pas été

fait. Il faut s'interroger sur la pertinence de l'outil internet par rapport au public concerné. Pour le moment, la Newsletter reste un stimulus nécessaire pour que les lecteurs aillent visiter le site internet.

La cartographie nous permet également de faire un autre constat : celui de la concentration des associations membres dans certaines régions bien identifiées qui correspondent aux régions où se trouvent des collectifs régionaux<sup>5</sup>. **On peut ici s'interroger sur les raisons de ces concentrations territoriales et sur les moyens à envisager pour mobiliser des associations issues d'autres territoires.**

- **Difficultés**

Aux yeux des associations membres, le rôle du CHF et son positionnement du CHF vis-à-vis d'autres réseaux sont parfois flous. Comment s'articulent ces différents réseaux qui travaillent avec Haïti ? Quels sont leurs liens entre eux ? Quelle est la plus-value du CHF vis-à-vis de ces autres réseaux ?

Au niveau national, Il semble important de souligner une confusion qui existe entre le CHF et l'EPFH<sup>6</sup> pour les associations membres de ces deux structures. La chargée de mission du CHF étant également chargée de l'animation de la plate-forme, cela rend les associations confuses sur le statut de chaque structure. Il existe une confusion semblable avec la PAFHA<sup>7</sup>, certaines associations s'interrogeant sur les liens entre CHF et PAFHA, le CHF étant à l'époque membre de la PAFHA, une association membre du CHF se considérait par la même occasion membre de la PAFHA.

**Avec le renforcement des collectifs régionaux, le CHF va également être amené à s'interroger sur l'articulation entre ces différents échelons.** D'autant plus que l'on remarque que certaines associations ne renouvellent pas leur adhésion au CHF car elles font désormais parties d'un collectif régional. Quelle stratégie adopter si soutenir les dynamiques régionales se fait au détriment des adhésions au CHF ? La dynamique qui s'opère au niveau de certaines régions implique également une forte visibilité des associations membres de ces réseaux au détriment des autres. Une personne interrogée reproche ainsi au CHF que ce soient « *toujours les mêmes qui sont visibles* ». **Si l'effervescence qui existe dans certaines régions est positive, il faut en revanche rester vigilant à ce qu'elle ne prenne pas toute la place et maintenir les efforts pour toucher de nouvelles associations dans des régions où il n'existe pas de collectif.**

---

5 Rhône-Alpes, Bretagne, Pays-de-Loire, Île-de-France, Midi-Pyrénées

6 L'EPFH est né de l'ancien groupe de la Commission Mixte franco-haïtienne. En 2005, avec l'arrêt du soutien du MAE, l'EPFH s'est créé comme un Espace de dialogue dont le but est de contribuer à améliorer les actions des participants par une meilleure connaissance de chacun et de stimuler les dynamiques collectives entre les différents acteurs liés à Haïti.

7 Plate-forme d'associations franco-haïtiennes

Il faut aussi penser à d'autres façons d'impliquer les associations dans la vie de réseau au niveau national, certaines associations n'ayant pas renouvelé leur adhésion car elles ne voient pas ce que cela leur apporte : « *On du mal à voir l'utilité sur la vie quotidienne, la gestion de projet* ». **Les associations semblent avoir besoin de voir quels sont les avantages concrets que leur apporte l'adhésion au CHF.** Certaines souhaiteraient par exemple que le CHF «*facilite l'accueil [en Haïti], les billets d'avion moins chers, les visas...*», c'est à dire les aspects pratiques liés à des séjours en Haïti. Une autre personne interrogée n'exprime pas une attente mais dénonce une « *dérive du Collectif Haïti de France qui devrait être un organisme fédérateur et non pas développer ses propres projets* ».

### **C. Recommandations**

- **Élaborer une stratégie de soutien aux réseaux et collectifs régionaux**

**Au vue des difficultés rencontrées par les collectifs régionaux, il semble nécessaire d'élaborer un document qui puisse être un soutien aux collectifs locaux, à partir des expériences et des difficultés rencontrées par les autres collectifs.**

Il semble important d'insister sur 3 points essentiels pour qu'un collectif fonctionne :

- Mettre en place un projet collectif qui n'empiète pas sur les projets propres à chaque association. Ce projet collectif peut se réaliser en France ou en Haïti.
- Valoriser les plus-values que représente l'appartenance à un collectif régional afin de mobiliser les associations à participer et à s'investir
- Identifier les acteurs moteurs et fédérateurs afin de diminuer les tensions et entretenir une vision collective d'un projet partagé par tous et par toutes

**La difficulté ensuite est d'animer un réseau d'associations.** Quels moyens employer ? Quelles animations proposer ? Chaque réseau a imaginé son propre fonctionnement et ses propres animations de réseaux. L'idée n'est pas que chacun reproduise les mêmes actions mais s'inspire des expériences réussies des autres. Par exemple, pour les demandes de financements, un collectif régional a organisé des **ateliers d'écriture** pour soutenir les associations dans leurs demandes de financements. Un autre a fait des **demandes de financement au nom du collectif**, afin de redistribuer ensuite les fonds attribués. Dans une autre région, les associations membres d'un réseau ont réussi à **organiser une importante exposition** grâce à la mutualisation des moyens humains et financiers. Ces espaces de rencontre devraient également être des espaces d'échanges d'expériences, par exemple en utilisant le Guide des bonnes pratiques. Les

associations montrent également un grand intérêt à échanger avec des associations intervenant sur la même thématique ou dans le même domaine.

- **Dynamiser et élargir le réseau associatif au niveau national**

La difficulté d'un collectif d'associations est de mettre en lien tous ces membres. Beaucoup d'associations, lors des entretiens, ont émis le souhait de connaître davantage ce que faisaient les autres associations membres. Si la cartographie permet d'avoir une représentativité géographique du réseau et des informations sur chaque association, cela ne convient pas aux personnes ayant seulement la volonté de s'informer sans être en recherche d'un profil particulier. **Il est donc recommandé au CHF de rédiger un rapport d'activités des associations membres.** Cela devait être fait dans le cadre de cette mission de service civique mais le projet n'a pas abouti, il faudrait reprendre ce projet qui répond à une demande du réseau. Ce document pourra présenter des fiches identités des associations avec leurs projets en cours, classées par thématiques d'intervention. **Chaque thématique pourra être introduite par un texte de positionnement du CHF quant à ce domaine.**

Concernant les moyens de toucher de nouvelles associations, il serait intéressant de savoir comment les associations qui adhèrent ont connu le CHF. Pour cela, il pourrait être intégré au bulletin d'adhésion un encart « Comment avez-vous connu le CHF ? » en proposant divers choix : réseau régional, individu, site internet, facebook....**L'analyse des réponses permettrait d'identifier les moyens à améliorer pour toucher de nouvelles associations.**

- **Mettre en place une stratégie de cohésion entre le collectif Haïti de France et les collectifs régionaux**

La question de l'articulation entre collectif régional et collectif national est posée. Le CHF a choisi de soutenir ces dynamiques de réseau mais souhaite leur laisser leur indépendance, les collectifs régionaux ne sont donc pas des émanations du CHF. **Ce positionnement peut parfois s'avérer flou: beaucoup d'associations pensent que les collectifs régionaux appartiennent au CHF. Il paraît donc nécessaire de clarifier la situation du CHF vis-à-vis des collectifs régionaux.** Jusqu'où le CHF doit-il soutenir les collectifs régionaux ? Comment investir les collectifs régionaux au sein du CHF ? **Il y a une véritable stratégie de cohésion à mettre en place.** Une structure nationale n'ayant pas la même vocation qu'une structure régionale, il serait intéressant de réfléchir au rôle de chacun.

Le CHF doit se poser en soutien des collectifs régionaux mais pas en animateur de ces réseaux. Ce n'est plus son rôle à partir du moment où il existe une structure intermédiaire. Cependant, le rôle du

national vis-à-vis d'une structure régionale peut être d'alimenter cette vie de réseau en proposant des sujets de réflexion et des outils d'animations. Si des stratégies de plaidoyer et d'EAD sont adoptées, elles devront être pensées en concertation avec les collectifs régionaux qui sont plus proches du terrain et des associations membres. **Le CHF doit s'enrichir de ces structures qui ont l'occasion d'être plus proches des réalités des associations sur leur terrain et de leurs préoccupations.**

Dans la pratique, **le CHF doit être vigilant à "alimenter" les collectifs régionaux autant d'outils de communication que d'outils de réflexion.** La campagne Manman Bèf pourrait être un support d'animations de réseau par la création d'outils de communication pour trouver de nouveaux investisseurs, d'outils d'Éducation Au Développement et de plaidoyer pour faire comprendre l'enjeu de la souveraineté alimentaire en Haïti.

**Recommandations:**

- ✓ **Établir un rapport d'activités des associations membres.**
- ✓ **Identifier les moyens de communication à améliorer pour toucher de nouvelles associations**
- ✓ **Fédérer les associations derrière des sujets portés par le CHF à travers la création d'outils d'EAD et de plaidoyer mis à disposition des associations membres.**
- ✓ **Travailler avec les collectifs régionaux à un document expliquant le rôle d'un collectif régional et son articulation avec le CHF**

## CONCLUSION : Recommandations et pistes de travail

En conclusion, l'enquête a permis de déterminer **trois recommandations majeures que le Collectif Haïti de France pourra prendre en compte pour ses orientations 2013/2016**. Ces recommandations devront prendre en compte la **typologie**, présentée en introduction, qui montre les différents profils d'associations au sein du CHF. Entre une **association professionnalisée**, une **association bénévole proactive** et une **association bénévole isolée**, les difficultés et les besoins varient, et en tant que collectif, le CHF doit savoir répondre à leurs attentes et prendre en compte ces différents profils d'association.

### Recommandation 1 : Venir en soutien aux associations membres ici pour renforcer leur partenariat là-bas

Cet axe de travail serait un nouveau champ d'action dans lequel s'engagerait le CHF. Pour le moment, le CHF remplit un rôle d'animation de réseau mais il n'a pas vocation à aider les associations dans leurs projets. L'enquête a montré qu'une partie des associations membres étaient pourtant en difficultés en France. Comment soutenir des projets en Haïti si l'association en France est fragile ? Le CHF doit s'engager sur ce plan, mais cela à la hauteur de ses possibilités. Une des attentes principales des associations membres est que le CHF remplisse un rôle d'aide et de soutien pour l'élaboration, la réalisation et le financement de leur projet. Suivre le projet associatif des 80 associations ne serait pas possible, mais **le CHF pourrait en revanche recueillir les données qui puissent aider les associations et se faire relais de ces informations**.

Plusieurs actions sont à envisager :

- **Veille sur les formations proposées dans les différentes régions**
- **Veille sur les appels à projets des régions, des fondations....**
- **Soutien dans les démarches d'accueil et d'envoi de volontaire par la diffusion de fiches pratiques**
- **Création d'outils facilitant la mise en place du cycle du projet : outil de diagnostic, outil de suivi, outil d'évaluation**

## Recommandation 2 : Fédérer les associations derrière les campagnes portées par le Collectif Haïti de France

La mise en réseau des associations est un objectif que le Collectif a réussi à atteindre en créant des espaces de rencontres, en soutenant les dynamiques régionales et en mettant en place un outil de cartographie. Cependant, ces différents espaces ont parfois du mal à s'harmoniser entre eux alors qu'ils devraient être complémentaires. **Le CHF doit créer une unité, un lien entre ces espaces afin de fédérer les associations entre elles et les collectifs régionaux avec le collectif national.** La question du respect des droits humains, qui est actuellement sujet de plaidoyer au CHF, peut devenir une thématique portée par le CHF et son réseau. **En mettant en place une stratégie d'éducation au développement et de plaidoyer à décliner au niveau local, le CHF poursuivra un double objectif d'animation de réseau et de plaidoyer en faveur des droits humains.**

Plusieurs actions sont à envisager :

- **Créer des outils d'éducation au développement pour sensibiliser les associations membres aux campagnes de plaidoyer portées par le CHF**
- **Amener les associations membres à mettre en place des actions d'EAD et de plaidoyer sur ces thématiques au niveau local.**
- **Proposer aux collectifs régionaux de se faire relais de ces campagnes afin de clarifier la position du CHF vis-à-vis des collectifs régionaux**

## Recommandation 3 : Replacer la solidarité franco-haïtienne dans un contexte global de luttes communes et de transformations sociales.

Les rencontres nationales et tout le travail fait autour de la réflexion sur le partenariat ont été suivi par une grande partie des associations membres, il faut donc poursuivre cette réflexion sur l'engagement des associations en Haïti. Déjà, en leur donnant les clés pour mettre en place les bonnes pratiques. Ensuite, en poursuivant la réflexion pour sortir de la logique projet. C'est notamment un des messages porté par des partenaires haïtiens. **Toute association trouve sa raison d'être dans la concrétisation de projet, or il semble important de replacer la solidarité franco-haïtienne dans une contexte plus globale de luttes communes et de transformations sociales.** Ce changement d'approche est déjà en marche à travers l'approche par les droits qui sera adoptée lors des prochaines rencontres nationales.



Plusieurs actions sont à envisager :

- **Lancer des débats de fonds sur l'engagement des associations pour Haïti, à replacer dans un contexte mondial : quelle solidarité veut-on pour Haïti ? Dans quel but ?**
- **Rédiger des textes de positionnement du CHF sur différentes thématiques (agriculture, éducation, santé, parrainages...)**
- **Replacer le partenariat dans une dimension interculturelle via des formations spécifiques**

## PERSPECTIVES

Au-delà des recommandations établies, l'enquête sera aussi un support au diagnostic organisationnel qui va être mené au sein du CHF grâce à l'obtention d'un financement FRIO. **Le CHF souhaite aujourd'hui mener un diagnostic institutionnel et organisationnel de sa structure afin d'avoir un état des lieux partagé par tous de son organisation et de ses activités, pour envisager, en toute sérénité, ses orientations futures et son avenir.** Ce diagnostic, ainsi discuté, partagé et approprié par tous, renforcera la capacité du CHF à conduire, lui-même, sa propre évolution associative

Les 20 ans du CHF, qui auront lieu les 2 et 3 novembre prochains seront aussi l'occasion de porter des réflexions collectives sur les actions de solidarité avec le peuple haïtien, en abordant notamment le soutien aux partenaires par une approche transversale des droits humains. Ce sera l'occasion de mobiliser et de fédérer les associations autour de valeurs communes.

\*

\*

\*

## ANNEXES

*Annexe 1* : Liste des associations interrogées

*Annexe 2*: Liste des associations ayant complété et renvoyé la fiche association et/ou partenariat

*Annexe 3* : Liste des partenaires haïtiens interrogés pendant la mission

*Annexe 4*: Grille d'entretien pour les associations membres (CHF ou collectif régional)

*Annexe 5*: Grille d'entretien pour les partenaires haïtiens

*Annexe 6*: Compte-Rendu de la réunion inter-collectif

*Annexe 7*: Compte-Rendu Assemblée Générale du Collectif 35 des Amis d'Haïti

*Annexe 8*: Compte-rendu de la rencontre inter-associatives Collectif Haïti Provence Méditerranée

*Annexe 9*: Fiches association en France

*Annexe 10*: Fiches partenaire en Haïti

*Annexe 11*: Article - les OSI françaises et le renforcement de capacités des partenaires du Sud (Coordination Sud)

*Annexe 12*: Fiche « L'éducation au développement »

*Annexe 13*: Foire aux Questions sur le service civique

*Annexe 14*: Fiche « Accueillir un volontaire dans son association »

## Annexe 1 : Liste des associations interrogées

	Associations	Statut	Région	Personne contactée	Date de l'entretien
1	Désir d'Haïti	Association membre	Ile-de-France	Christine ESTEVES	20/01/12
2	Tet Kole	Association membre	Ile-de-France	MA Eoche-Duval	24/01/12
3	Jean Garreau	Association membre	Rhône-Alpes	Daniel ANGER	24/01/12
4	Philosoph'art	Association non-membre	Rhône-Alpes	Farida Zekkari	26/01/12
5	CADR	Association membre	Rhône-Alpes	Pomme IGLESES	26/01/12
6	Lyon Haïti Partenariats	Association non-membre	Rhône-Alpes	Maggy VERMANDE	27/01/12
7	Ass'Hum	Association membre	Rhône-Alpes	Sylvain THIVILLIER	27/01/12
8	Amis des Ateliers de Verrettes	Association membre	Rhône-Alpes	Bernard RIGALDIES	28/01/12
9	Zanmi La santé	Association membre	Ile-de-France	C. MURRAY	06/02/12
10	Anneaux de la mémoire	Association membre	Pays de la Loire	Mathilde BOSSARD	09/02/12
11	AFHAD	Association membre	Pays de la Loire	Alain GARAUD	09/02/12
12	ASCFH	Association non-membre	Pays de la Loire	Mme DIMANCHE	09/02/12
13	Makaya	Association non-membre	Pays de la Loire	JB CELESTIN	10/02/12
14	Ayiti Education	Association non-membre	Pays de la Loire	Alain MENNETRIER	10/02/12
15	Fraternité Haïti Espérance	Association membre	Pays de la Loire	JL LERAY	10/02/12
16	AJAD	Association membre	Ile-de-France	Agnès BONKOUIGNOU	13/02/12
17	VOAM	Association membre	Rhône-Alpes	Jean-Louis VIRET	20/02/12
18	APPEL	Association membre	Ile-de-France	CHEGARAY	17/02/12
19	APA	Association membre	Ile-de-France	Carole DOXY	28/02/12
20	Timoun Lekol	Association membre	Pays de la Loire	G.Greveche	05/03/12
21	Liberté par les chamelles	Association membre	Rhône-Alpes	Michel Baudrand	06/03/12
22	SOS Enfants Sans Frontière	Association membre	Ile-de-France	Joëlle SICAMOIS	08/03/12
23	L'atelier citoyen	Association membre	Pays de la Loire	Jean-Yves Busson	12/03/12
24	Pandiassou	Association non-membre	Bretagne	Jean et Sophie REMY	23/03/12
25	DEFI	Association membre	Bretagne	Iven GASTARD	23/03/12
26	Rencontre Adoption	Association non-membre	Bretagne	Sophie MAHE	24/03/12
27	Bruz Solidarité	Association non-membre	Bretagne	Remi POUPARD	24/03/12
28	Le sillage	Association non-membre	Bretagne	Jacques Guillou	29/03/12
29	Soley Lakay	Association membre	Pays de la Loire	Odile JEAN	30/03/12
30	APEH	Association membre	Bretagne	JP Bodin Barachon	30/03/12
31	Haïti Soleil d'Espérance	Association membre	Centre	B. Durand	06/04/13
32	ATNLL	Association membre	Nord-Pas-de-Calais	Frédéric Degroote	12/04/12
33	Collectif CHASO	Association membre	Ile-de-France	Chantal GUERIN	16/04/12
34	Haïti Futur	Association membre	Ile-de-France	BRUFFAERTS	13/04/12
35	Alpha Haïti	Association non-membre	Ile-de-France	Marie-Laure GILBERT	17/04/12
36	Fédération Enfants Soleil	Association membre	Ile-de-France	Gérard RENARD	19/04/13
37	Association FAL	Association membre	Midi-Pyrénées	Salvador MONTOYA	05/05/12
38	CODEV Occitanie	Association membre	Midi-Pyrénées	Jean-Louis ROBERT	05/05/12
39	Amitié et Solidarité avec Haïti	Association non-membre (dis	Midi-Pyrénées	Michèle ALBOUY	05/05/12
40	Grandir en Haïti	Association membre	Midi-Pyrénées	Suzette VIDAL	05/05/12
41	AEH	Association membre	Midi-Pyrénées	Cyril SAORINE	05/05/12
42	Haïtimoun	Association membre	Midi-Pyrénées	MP Souliès	16/05/12

## Annexe 2: Liste des associations ayant complété la fiche association et/ou partenariat

### Fiche association et fiche partenaire

Nom de l'association	Statut	Fiche association	Fiche partenaire
ATR	Association membre	1	1
GRF	Association membre	1	1
AJAD	Association membre	1	1
Relais de la fondation Max Cadet	Association membre	1	1
CADR	Association membre	1	1
APPEL	Association membre	1	3
SOS ESF	Association membre	1	2
ATNLL	Association membre	1	1
Haïti Soleil D'Espérance	Association membre	-	1
Soley Lakay	Association membre	-	1
VOAM	Association membre	-	1
Lyon Haïti Partenariats	Association membre	1	1
AFHAD	Association membre	-	1
LACIM	Association membre	-	9
Les Amis des ateliers de Verrettes	Association membre	-	1
Hispaniola	Association non-membre	1	-
AFHES	Association non-membre	1	-
Terre de mission	Association non-membre	1	-
Chrétiens et Sida	Association non-membre	1	-
RADARH Haïti France	Association non-membre	1	-

### Annexe 3 : Liste des partenaires haïtiens interrogés pendant la mission

Nom du partenaire	Nom de la ou des personne(s) rencontrée(s)	Nom de l'association partenaire	Date de l'entretien	Lien de l'entretien
<b>ANATRAF</b>	Yvon FAUSTIN Anne LAFALAISE (AVSF)	CADR	24/07/12	Port-au-Prince
<b>Centre d'Education Populaire</b>	Jean-Robert CHERY	L'APPEL	25/07/12	Port-au-Prince
<b>Fondation Max Cadet</b>	Geneviève Cadet	Relais de la Fondation Max Cadet	27/07/12	Port-au-Prince
<b>APV</b>	Benoît BATICHON	Lyon Haïti Partenariats	28/07/12	Vallue
<b>Foyer Rose-Marie Chaminadèle</b>	Mme TORCHON	AJAD APPEL	01/08/12	Port-au-Prince
<b>Foyer Notre Dame de Lourdes</b>	Comité exécutif	Grandir en Haïti	04/08/12	Croix-des-bouquets
<b>Klib Timoun Ké Kontent – KTKK</b>	Jean-Milus Bertrand et le comité	Haïti Soleil d'Espérance	07/08/12	Verrettes
<b>Enfants Soleil International</b>	Wista Serrefrère	Fédération Enfants Soleil	07/08/08	Verrettes
<b>Laiterie ATAD</b>	Obnès AUGUSTE et le comité		08/08/12	Verrettes
<b>Collectif des associations de Verrettes/Haïti</b>	Amand Hency, président du CAVEH Auguste Obnes, Charles Carlo, représentant CLAC	Ass'Hum Cœur de Haïti	10/08/12	Verrettes

## Annexe 4: Grille d'entretien pour les associations membres (CHF ou collectif régional)

### Établir un partenariat solide entre partenaires français et partenaires haïtiens

- **A propos de vous et de votre partenaire ?**

Vérification données association + données partenariat (*imprimer la fiche calepin afin de l'actualiser*)

- **A propos des questions financières :**

Quel est votre budget annuel ?

Quel sont votre/vos sources de financement ? (*fonds propres, fonds privés, fonds publics*)

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre recherche de financements ?

- **A propos du guide des bonnes pratiques :**

L'avez-vous reçu ? L'avez-vous lu ? Si non, pourquoi ?

L'avez-vous envoyé à votre partenaire ?

Qu'en avez-vous pensé ? Avez-vous des remarques à faire ?

Mettez-vous en pratique les conseils données par ce guide ? Si non, pourquoi ?

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ? (*A partir des réponses à l'enquête de Barbara, reconformer les infos pour les assos déjà interrogées et interroger les assos qui n'avaient pas répondu à cette enquête*)

D'après-vous, d'où vient cette difficulté ?

Est-ce que le guide des bonnes pratiques vous a aidé à résoudre ces difficultés ? Si oui, comment ?

Est-ce que des réunions inter-associatives vous a aidé à résoudre ces difficultés ? Si oui, comment ?

### Renforcement des capacités des associations membres, ici en France

- **A propos de formations :**

Seriez-vous prêts à passer 2/3 jours en formation pour améliorer vos pratiques de partenariat ?

Quelle thématique souhaiteriez vous voir aborder pendant les formations ?

- **A propos de la formation IDF:**

Avez-vous été informé de cette formation ?

Avez-vous prévu de vous inscrire ? Si non, pourquoi ?

Qu'attendez-vous de cette formation ?

- **A propos des actions menées en France :**

Selon vous, qu'est-ce que l'éducation au développement ?

En dehors des actions de collecte de fonds, menez-vous d'autres actions en France d'Éducation Au Développement ?

Si oui, quel type d'actions ? (*Venue de partenaires, conférence/débat, interventions en milieux scolaires, ciné-débat, actions de rue, théâtre/théâtre-forum, tenue de stand lors d'événements, autres....*)

A quel public s'adresse vos actions en France ? (*Haïtiens, personnes déjà sensibilisées à la question haïtienne, personnes non familière à Haïti, adultes, adolescents, enfants...*)

Quelles difficultés rencontrez-vous pour mener vos actions d'éducation au développement en France ?

Connaissez-vous le réseau RITIMO et ces centres de documentation où de nombreux outils sont disponibles ? *Si non, adresse de leur site internet : <http://www.ritimo.org/>*

- **A propos du plaidoyer :**

*Lors de la dernière étude menée en 2010-2011, à la question « Quel rôle le CHF doit-il remplir pour les associations membres ? », 70% des associations interrogées avaient répondu « Assurer le plaidoyer au niveau français ». Selon vous, qu'est-ce que le plaidoyer ? Sur quelle thématique devrions-nous le mener ?*

*Si nous menons une campagne national à décliner au niveau local comme la souveraineté alimentaire en Haïti ou le*

droit à l'identité en Haïti, comment imaginez-vous votre implication?

### **Mise en réseau des associations franco-haïtiennes**

- **A propos des dynamiques régionales permettant la mutualisation :**

Faites-vous parti d'un réseau régional ? Si oui, lequel ?

Comment fonctionne votre réseau ? (*fréquence des réunions, prise de décisions, thématiques abordées, actions mises en œuvre etc.*)

Qu'est-ce que votre participation à un réseau régional a concrètement changé dans vos relations avec vos partenaires haïtiens, sur les actions menées en Haïti?

Si vous ne faites pas parti d'un réseau régional, seriez-vous prêt à en intégrer un ?

A quelle fréquence seriez-vous prêt à participer à des rencontres régionales ?

Avez-vous participé à la rencontre « *Projets d'éducation en Haïti ? Mutualisons les expériences!* » ?

Qu'est-ce que cette journée vous a apporté?

Est-ce qu'elle vous a permis de changer concrètement vos pratiques avec vos partenaires haïtiens dans le domaine de l'éducation?

- **A propos de la vie du réseau au niveau national:**

Quels moyens vous semble le plus adéquat pour favoriser la vie du réseau ? (*annuaire des assos, rencontres nationales tous les deux, actualité des membres, rencontres thématique, forum site internet, espace adhérent...*)

Êtes-vous prêts à mettre les infos que nous avons de vos partenariats à disposition du CHF pour la réalisation d'un « rapport d'activités annuel des associations membres du CHF » pour une meilleure visibilité des actions des asso membres du CHF?

Pour ce rapport, il faudrait aussi nous envoyer régulièrement les avancées de vos projets sur place : est-ce possible pour vous (envoi par email) ? *Ces envois permettraient aussi d'alimenter la partie « actualités des asso membres » sur le site internet.*

- **A propos du site internet :**

Consultez-vous le site internet régulièrement ?

Connaissez-vous l'espace adhérent ? L'utilisez-vous ?

Utilisez-vous les outils mis en ligne ?

Attendez-vous du CHF qu'il propose plus d'outils ?

Si oui, quel type d'outils ?

A quelle fréquence consultez-vous la rubrique « associations » du site internet ?

Pensez-vous à consulter la sous-rubrique « *Pour vous aider dans vos projets* » ?

Avez-vous testé la cartographie ? (*Si non, faire un test de la cartographie avec la personne interrogée afin de faire connaître l'outil et de voir les difficultés rencontrées*)

- **A propos de la représentation du CHF lors de rencontres inter-associatives:**

Comment représenter le CHF lors de la tenue de stands par les associations? (*photos, présentation carto sur un PC, témoignages, vidéo, kakémono, autre...*)

Pensez-vous qu'il serait utile de disposer d'un outil commun à toutes les associations membres permettant de marquer l'appartenance au CHF lors de la tenue d'un stand pendant une manifestation ? Si oui, sous quelle forme ?

- **A propos de votre investissement auprès du CHF :**

Seriez-vous intéressé pour faire du bénévolat :

- à la permanence juridique ?
- À la commission infocom ?
- Pour la promotion de la campagne éleveurs haïtiens ?
- Pour lancer la création d'un réseau régional IDF ?

## Annexe 5: Grille d'entretien pour les partenaires haïtiens

### Établir un partenariat solide entre partenaires français et partenaires haïtiens

- **A propos de vous :**

Quels sont vos domaines d'actions ?

Avez-vous d'autres partenaires en Haïti ? A l'étranger ?

Quelles sont les projets que vous menez ?

Quelles sont vos sources de financement ?

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez (fonctionnement, mise en place de projets...)?

**Extrait étude 2007 : Les principales difficultés que rencontrent les partenaires en Haïti sont les suivantes :**

- Le manque de financements pour pérenniser les projets.
- Le manque de moyens matériels pour le bon fonctionnement des projets (comme des outils pour les paysans ou du tissu pour les brodeuses.), accès payant à internet, local...
- La fragilité du bénévolat en Haïti. Ce n'est pas facile de trouver des bénévoles en Haïti (difficultés des adhérents pour payer des cotisations, d'avoir du temps...)
- Le manque d'expertise et de formation des membres des associations et des bénéficiaires pour la gestion d'une association et la gestion de projets.
- Le manque de personnes expérimentées pour rédiger les projets ou le manque d'argent pour payer ces personnes.
- Le manque de temps pour tenir les partenaires au courant des activités, pour rédiger les rapports
- Le matériel envoyé non adapté même si répondant à une demande locale.

- **A propos de votre partenariat :**

Qui propose le ou les projet(s) : est-ce vous ou votre partenaire ?

Si c'est vous, comment recensez-vous les besoins pour mettre en place un projet ?

Comment effectuez-vous le suivi des projets ?

Réussissez-vous à communiquer régulièrement avec vos partenaires ?

Avez-vous identifié les autres acteurs agissant sur la même localité que vous ?

Qu'attendez-vous de votre partenaire ? Qu'il vous aide à monter des projets ou à renforcer votre organisation ?

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez avec vos partenaires ? Comment expliquez-vous ces difficultés ?

Avez-vous trouver des solutions pour faire face à ces difficultés ?

Avez-vous lu le Guide des bonnes pratiques ? Qu'en avez-vous pensé ?

**Extrait étude 2007 : Les principales difficultés que rencontrent les partenaires en Haïti sont :**

*Avec le partenaire en France :*

- Le manque de **confiance** entre partenaires
- **La rareté des visites** du partenaire de France
- Les difficultés pour **répondre aux critères** exigés par certains partenaires.
- **L'inégalité possible du poids de négociation** entre partenaire en Haïti et partenaire en France
- **Le rôle** du partenaire en Haïti **cantonné à celui d'opérateur**: manque de participation dans l'élaboration et la gestion du projet.

*Avec un partenaire indirect en Haïti :*

- L'absence d'aboutissement dans les réflexions menées entre associations **travaillant dans le même domaine.**

### Renforcement des capacités des partenaires en Haïti

Avez-vous déjà participé à des formations liées à votre projet ? Qu'en avez-vous pensé ?

Avez-vous participé à des réunions regroupant d'autres associations de votre territoire ? Qu'en avez-vous retirés ?

[Education à la citoyenneté] Par vos projets ou vos actions, pensez-vous participer à la prise de conscience du rôle de chacun en tant que citoyen haïtien ? Si oui, comment ?

Quelles difficultés rencontrez-vous pour mener ces actions ?

[Plaidoyer] Menez-vous des actions pour pousser l'État à prendre ses responsabilités ? Auprès de qui ? Comment ? Sur quelle thématique ? Quelles difficultés rencontrez-vous ?



## Annexe 6: Compte-Rendu de la réunion inter-collectif

Samedi 10 mars 2012 / CICP - 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

### Présents :

- CHAMP (Midi-Pyrénées) : Frantz Cadet, Catherine Logez
- CADR-RAAH (Rhône-Alpes) : Chantal Gérard, Pomme Igleses, Paul Vermande
- PACA : Jonas Jolivert (Association culturelle haïtienne de Marseille), Anne-Marie Straboni (Hispaniola)
- Nord : Evry Archer (Communauté haïtienne du Nord de la France), Frédéric Degroote et Mickaël Dezwarte (ATNLL)
- Poitou-Charentes : Raphaël Beauzile « Amitiés Châtelleraut- Haïti Cayes »
- CHF : Ornella Braceschi, Frantz Cadet Odéïl, Dorcéus, Reynold Henrys, Mathilde Ory, Emeline Sauvignet, Paul Vermande, Mascha Wismans

### Excusés :

- Collectif Haïti de Nantes : Jean-Baptiste Célestin
- Collectif Haïti Solidarité Oise : Chantal Guérin
- Collectif 35 des Amis d'Haïti : Brenda Mager

### Prochains rendez-vous inter-associatifs au niveau national

#### ⇒ **Assemblée Générale du CHF, Samedi 12 mai 2012 à Paris.**

Discussions prévues sur « Quelle est notre vision du développement ? quel rôle la société civile en France doit avoir dans la coopération avec Haïti ? »

*Chaque collectif régional est invité à répondre aux quelques questions en page 14, avant le 22 avril, pour présenter ses actions lors de cette AG !*

#### ⇒ **4èmes rencontres nationales et les 20 ans du CHF, Vendredi 2 et Samedi 3 novembre 2012 à Paris.**

Dans la lignée des « rencontres nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti » organisées en 2006, 2008 et 2010, le programme prévisionnel des festivités de 2012 est axé autour de l'histoire du CHF, d'ateliers sur les thématiques travaillées par les associations et ONG, animations culturelles etc.

## 1. PRESENTATION DES DYNAMIQUES INTER-ASSOCIATIVES PAR REGIONS

Nord Pas de Calais	
Nature du réseau	Il n'y a pas de réseau régional ou de collectif régional formel dans le nord
Activités réalisées en inter-associatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des associations se sont organisées en 2010 pour envoyer des tentes.</li> <li>- Le Secours Catholique s'est occupé du dédouanement des 24 tonnes de médicaments envoyés par la « Communauté haïtienne du Nord de la France » après le séisme.</li> <li>- Partenariat entre la fédération du bâtiment et la communauté haïtienne du nord de la France pour financer la construction d'un collège à Léogane, en organisant des soirées festives.</li> <li>- Une gerbe de fleur a été déposée en janvier 2011 pour rappeler les droits des Haïtiens partout dans le monde, avec une veillée haïtienne.</li> <li>- Partenariat entre « Haïti Présence » et l'Association « Les Amis et les Timoun de la NLL" sur St Michel de l'Attalaye.</li> <li>- Organisation d'une rencontre inter-associative en octobre 2011 dans le cadre de la semaine haïtienne organisée chaque année par la « Communauté haïtienne du Nord de la France ». à laquelle était présentes une dizaine d'associations. L'idée était de se dire qui fait quoi et où en Haïti. Outre connaître les projets de chacun, il était intéressant de se rendre compte des côtés positifs et négatifs de l'aide (tant au point de vu administratif en France qu'en Haïti).</li> </ul>
Fonctionnement du réseau	
Vision d'un réseau	Un collectif régional ne doit pas être la fusion de toutes les associations, car elles sont toutes différentes et doivent garder leur indépendance
Retombées positives du réseau	
Difficultés rencontrées	
Liens avec les Collectivités locales	Il appartient à chaque association d'entretenir ou non des liens avec les Collectivités locales du territoire.
Attentes vis-à-vis d'un réseau régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en commun des moyens logistiques : envoi de container</li> <li>- Avoir un représentant de confiance sur place : pour le dédouanement des containers par exemple.</li> </ul>

Provence – Alpes – Côte – d'Azur	
Nature du réseau	Il n'y a pas de réseau régional ou de collectif régional formel en PACA
Activités réalisées en inter-associatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Après cyclone Jeanne en 2004, 3 associations se mettent ensemble pour envoyer 3000 euros à Fonds-Verrettes.</li> <li>- Après les inondations des Gonaïves en 2008, elles ont souhaité envoyer un container.</li> </ul>
Fonctionnement du réseau	
Vision d'un réseau	
Retombées positives du réseau	
Difficultés rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au sein même d'une association, Hispaniola, de scolarisation et cantine pour 15 enfants, comment mobiliser les personnes autour du projet associatif pour les</li> </ul>

	<p>rendre actifs dans des actions de sensibilisation, de récolter d'argent etc. ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Après le séisme, les associations en PACA n'ont pas bien répondu à la demande des Haïtiens de la région, il n'y avait pas de structure solide collective.</li> <li>- Après 2 rencontres inter-associatives avec le Collectif Haïti de France sur Marseille en 2007 et 2009 regroupant une quinzaine de personnes, la dynamique collective ne marche pas. A voir pourquoi</li> </ul>
Liens avec les Collectivités locales	
Attentes vis-à-vis d'un réseau régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir de nouvelles forces-vives pour sa propre association et de meilleurs contacts avec les collectivités locales</li> </ul>

Poitou-Charentes	
Nature du réseau	Il n'y a pas de réseau régional ou de collectif régional formel en PACA
Activités réalisées en inter-associatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'association «Amitiés Châtelleraut- Haïti Cayes » est une petite association, qui a envoyé un cabinet médical, des livres scolaires, des vêtements et chaussures</li> <li>- Il y a eu une rencontre inter-associative en 2010 à Poitiers, regroupant entre 5 et 10 personnes, avec notamment le Secours Catholique de Poitiers, Entrepreneur du Monde etc.</li> </ul>
Fonctionnement du réseau	
Vision d'un réseau	
Retombées positives du réseau	
Difficultés rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il n'y a pas eu de suite à la rencontre avec les autres associations.</li> <li>- Difficultés relationnelles avec le président d'une autre association importante du territoire</li> </ul>
Liens avec les Collectivités locales	
Attentes vis-à-vis d'un réseau régional	

Midi-Pyrénées	
Nature du réseau	Il existe un collectif régional intitulé CHAMP, Collectif Haïti des Associations de Midi-Pyrénées
Activités réalisées en inter-associatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2003, organisation d'un évènement pour Toussaint Louverture à l'île de Noé dans le Gers.</li> <li>- En 2004, un groupe s'est réuni à Toulouse pour créer une manifestation (expo, conférence, film, spectacle) de 15 jours sur le bicentenaire de l'indépendance d'Haïti : énormément de personnes et personnalités ont été réunies. De là, l'envie de créer quelque-chose de plus formel.</li> <li>- En 2006, des statuts ont été rédigés : l'idée est que le collectif n'entre pas dans les affaires internes des associations, mais de mettre en commun ce qui peut l'être.</li> <li>- En 2007 Auch, 2008 Albi et 2009 Balma, le Collectif CHAMP a collaboré à l'organisation des évènements culturels pour le grand public plus ou moins longs (allant de 2 à 10 jours)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2010, il y a eu plusieurs rassemblements autour du séisme et le CHAMP a organisé avec le CHF les « 3èmes rencontres nationales des acteurs de la solidarité ».</li> </ul>
<b>Fonctionnement du réseau</b>	Le CHAMP est une association loi 1901, avec statuts déposés à la préfecture. Le CHAMP est membre de réseaux régionaux autour de la solidarité internationale comme le CROSI. Le CHAMP est composé de 8 associations membres, avec un président, un trésorier et une secrétaire.
<b>Vision d'un réseau</b>	Le CHAMP est une association organisée autour des autres associations qui aident Haïti
<b>Retombées positives du réseau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le CHAMP a organisé des ateliers d'écriture pour déposer des dossiers de subventions auprès des collectivités locales.</li> <li>- Certaines associations membres ont pu obtenir des subventions, chose impossible avant de faire partie du CHAMP (3 associations sont passées de 10 000 à 150 000 euros depuis qu'elles sont dans le CHAMP).</li> <li>- Les étudiants haïtiens de Toulouse ont obtenu également des aides pour vivre mieux en France après le séisme, grâce à la mobilisation du CHAMP auprès du Conseil régional. A la suite de quoi, il a débloqué des bourses pour une vingtaine de nouveaux étudiants à accueillir à Toulouse.</li> <li>- Rapprochement et reconnaissance par les collectivités locales du CHAMP et donc de ses associations membres.</li> </ul> <p>« Le fait d'intégrer le CHAMP, essayer d'être présent dans la mesure de nos disponibilités humaines, nous a permis d'avoir un soutien pour connaître les dates des appels à projets du Conseil régional de Midi-Pyrénées et pour la rédaction de nos dossiers de subventions pour nos projets Frantz Cadet, président du CHAMP, est vraiment une chance pour le Collectif régional » Catherine Logez, Grandir en Haïti</p>
<b>Difficultés rencontrées</b>	
<b>Liens avec les Collectivités locales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Invitations d'élus autour d'évènements culturels</li> <li>- Réponses aux appels à projets de financement</li> <li>- Participation à l'Agora de la coopération internationale organisée fin 2011 par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées. Le CHAMP a été par la suite sollicité pour participer à la réflexion d'une structure qui laisse une place à des représentants associatifs auprès du Conseil Régional (type Assemblée Consultative).</li> </ul>
<b>Attentes vis-à-vis d'un réseau régional</b>	

<b>Rhône-Alpes</b>	
<b>Nature du réseau</b>	Réseau formel rattaché juridiquement à une association loi 1901 de regroupement les associations de développement de la région: Il s'agit du Réseau Rhône-Alpes pour Haïti (RRAH) au sein du Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes (CADR).
<b>Activités réalisées en inter-associatif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2004, organisation d'un événement sur le bicentenaire entre plusieurs associations, ce qui a amené à la création du RRAH</li> <li>- Le commerce équitable paraissait être un objectif partagé. Le CADR s'est alors mis en partenariat avec des réseaux en Haïti d'artisanats (CAH) et de transformation de fruit (ANATRAF) pour obtenir des produits haïtiens à revendre en France via chaque association du réseau.</li> <li>- Depuis 2010, le CADR a obtenu une subvention de la Fondation de France (600 000 euros) pour renforcer le partenariat avec l'ANATRAF, avec le soutien d'une ONG française à Lyon, AVSF.</li> <li>- Des rencontres autour d'une localité en Haïti, Verrettes, qui rassemblaient plusieurs associations en Rhône-Alpes a fait émerger une nouvelle forme d'idée d'action commune : travailler autour d'un même territoire en Haïti.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2008, le RRAH a organisé avec le CHF les « 2èmes rencontres nationales des acteurs de la solidarité ».</li> <li>- 2011-2012, programme d'évènements culturels : concert de kompa, théâtre avec une conteuse haïtienne. Enfin, une exposition de 72 tableaux « Haïti 500 ans d'histoire », accueillie pendant plus de 7 semaines à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon a mobilisé les associations du RRAH à l'occasion des 2 ans du séisme, afin de montrer à quel point le pays est d'une richesse extraordinaire. Des visites guidées de l'exposition ont été animées par les membres des associations du RRAH après une formation par le commissaire de l'exposition.</li> </ul>
<b>Fonctionnement du réseau</b>	Le RRAH regroupe 15 associations, qui ont opté pour une charte commune. La plus-value d'être au CADR est que le RRAH bénéficie de temps de personnes salariées pour animer le RRAH.
<b>Vision d'un réseau</b>	
<b>Retombées positives du réseau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser collectivement des manifestations culturelles qui ont plus d'envergure.</li> <li>- Le travail autour de l'art pictural haïtien a permis à chaque association du Réseau de se rapprocher de l'histoire haïtienne et de se remobiliser dans la démarche collective.</li> <li>- La constitution d'un réseau a permis d'obtenir la subvention de la Fondation de France, tout en travaillant avec une ONG française connaissant la dimension technique (ici agricole) de la situation.</li> </ul>
<b>Difficultés rencontrées</b>	Des questions d'échelle de territoire sont en train de se poser : il s'agit de bien se situer au niveau des actions qu'on veut faire ensemble.
<b>Liens avec les Collectivités locales</b>	Invitations des élus aux manifestations culturelles. De nombreuses rencontres avec le Conseil régional ont eu lieu, notamment pour essayer de développer une coopération décentralisée avec Haïti qui n'a malheureusement pas aboutie. Pas de relation financière ou minime.
<b>Attentes vis-à-vis d'un réseau régional</b>	

Les trois collectifs régionaux suivants n'ont pas pu se libérer pour venir assister à la réunion :

<b>Pays de la Loire</b>	
<b>Nature du réseau</b>	Il existe un collectif régional intitulé CHN, Collectif Haïti de Nantes.
<b>Activités réalisées en inter-associatif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande commune de subventions auprès du Conseil Général, réparties ensuite entre les associations membres</li> <li>- Organisation d'évènements culturels</li> </ul>
<b>Fonctionnement du réseau</b>	6 associations composent le Collectif Haïti de Nantes
<b>Vision d'un réseau</b>	
<b>Retombées positives du réseau</b>	
<b>Difficultés rencontrées</b>	
<b>Liens avec les Collectivités locales</b>	Relations avec le Conseil Général, Nantes Métropole

Attentes vis-à-vis d'un réseau régional	
---	--

Ille et Vilaine (Bretagne)	
Nature du réseau	Il existe un collectif régional autour de Rennes appelé le Collectif 35 des Amis d'Haïti
Activités réalisées en inter-associatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte d'argent commune post-séisme</li> <li>- Répartition de cette collecte entre certaines associations du Collectif 35</li> </ul>
Fonctionnement du réseau	8 associations composent le Collectif 35
Vision d'un réseau	
Retombées positives du réseau	
Difficultés rencontrées	
Liens avec les Collectivités locales	
Attentes vis-à-vis d'un réseau régional	

Oise (Picardie)	
Nature du réseau	Il existe un collectif intitulé CHASO, Collectif Haïti Solidarité Oise
Activités réalisées en inter-associatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation commune post-séisme : organisation de conférences – débats sur la situation en Haïti, organisations d'évènements culturels avec la présence d'artistes haïtiens.</li> <li>- Sollicitations des communes de l'Oise, et du Conseil Général</li> <li>- Soutien collectif à la Mairie des Abricots, dans la Grand'Anse, pour participer à la construction d'un éco-village</li> </ul>
Fonctionnement du réseau	Il y a entre 3 et 6 associations membres du CHASO
Vision d'un réseau	
Retombées positives du réseau	
Difficultés rencontrées	
Liens avec les Collectivités locales	
Attentes vis-à-vis d'un réseau régional	

Trois remarques ont été faites pendant cette présentation :

- ⇒ Comment trouver le **juste équilibre** entre la fusion des associations non souhaitable mais qui permettrait plus facilement de mettre en place un projet commun et la mise en place d'une structure collective respectueuse des pratiques de chacun amenant tout de même à plus de visibilité, de reconnaissance et d'actions communes ?
- ⇒ Lorsque des subventions sont reçues au nom du collectif, comment cela se passe-t-il en terme **comptable** ? Si les associations se mettent ensemble, elles peuvent dépasser leur 100 000€ de budget, ce qui nécessite un comptable. Dans ce cas, il peut être intéressant de demander des prix si plusieurs associations demandent un comptable, car c'est un coût. Il faut donc voir comment s'organiser.
- ⇒ Chaque association a largement besoin d'un **regard bienveillant et critique** par rapport à son action : comment avoir ce regard critique, cet échange de conseils entre associations et avec des personnes extérieures également ? Quel outil pour faire remonter et ressortir les critiques ? Cela doit-il se passer au

niveau d'une dynamique inter-associative locale, régionale, nationale ?

## 2. Quelle plus-value pour une association de faire partie d'une dynamique inter-associative régionale pour Haïti ?

L'expérience du CHAMP et du RRAH pousse à leur faire dire que lorsque les associations sont regroupées, elles ont un poids plus important et parfois, ce sont même les collectivités qui viennent démarcher ces collectifs.

Frantz Cadet du CHAMP rappelle que ce sont les collectivités régionales qui leur ont demandé de se mettre en collectif, il ajoute que lorsqu'il a déposé un dossier de subvention à la Fondation de France pour son association « Relais France-Europe de la Fondation Max Cadet » cette dernière leur a demandé si l'association appartenait à des réseaux, le CHAMP leur a donc permis d'avoir une meilleure reconnaissance. Paul Vermande souligne aussi que le Collectif Haïti de Nantes, absent le jour de la réunion mais regroupant 5 ou 6 associations, a également été approché par le Conseil Général de Loire Atlantique pour créer une plateforme départementale des associations autour d'Haïti.

### Les plus-values des dynamiques inter-associatives :

- réalisations de manifestations culturelles de plus grande envergure
- réalisation d'atelier d'écriture pour déposer de meilleurs dossiers de subventions
- reconnaissance des associations par les collectivités locales, les bailleurs
- obtention de financements publics pour un projet communs ou pour chaque association individuellement
- Connaissance plus large d'Haïti (son art, sa musique etc.)
- Echange d'expérience et de pratique sur les projets et partenariats entrepris avec Haïti.

## 3. Comment trouver et fidéliser des bénévoles actifs?

Anne-Marie Straboni, dans les Bouche du Rhône, nous fait part de sa démotivation pour faire vivre son association appelée « Hispaniola » : elle n'arrive pas à capter des bénévoles autour d'elle. Jonas Jolivert souligne aussi l'investissement et l'effort que cela représente de mobiliser des donateurs, ce qui peut parfois décourager. Anne-Marie se demande alors si elle ne doit pas se rapprocher d'une association qui se mobilise autour du même centre d'intérêt que la sienne? Elle a déjà essayé de se rapprocher de la Croix Rouge mais c'est une insatisfaction car les fonds ne seraient pas donnés à un projet précis mais pour leurs actions générales. Sur cette question d'attribution ciblée des fonds reçus par les associations, certaines personnes autour de la table témoignent du fait qu'ils ont bénéficié de leur statut de petite association auprès de la population locale qui estime mieux comprendre et savoir comme ces fonds sont utilisés.

### Comment trouver et fidéliser les bénévoles autour d'une association ?

- Leur proposer d'aller en Haïti, dans le cadre de voyage solidaire par exemple, pour leur faire découvrir de manière « sensible » le pays
- Leur faire découvrir, à défaut d'une visite sur place, Haïti via des conférences - débats, projections vidéo, expo-photos etc.
- Le projet associatif de la structure doit être clair et précis, centré s'il le faut sur un seul objectif et un seul projet. Ne pas manquer de communiquer largement sur le projet.
- Se rapprocher de structures où les jeunes se regroupent (associations d'étudiants qui doivent mener des projets de solidarités dans le cadre de leurs études par exemple) et leur donner des choses concrètes à réaliser de concert avec nous.
- Concernant les donateurs, il s'agit d'aller chercher des personnes particulièrement sensibles à la thématique abordées (du personnel hospitalier sur des projets de santé, des professeurs sur les projets éducatifs, des agriculteurs sur des projets de développement rural etc.)

## 4. Quelles difficultés pour créer et animer des dynamiques inter-associatives régionales pour Haïti ?

Le regroupement en collectif régional semble avoir des conséquences positives pour les associations mais cela ne se fait pas sans difficultés.

Les deux personnes venues de PACA se demandent s'ils se sont bien pris pour créer une dynamique inter-

associative en PACA: font-ils mal, et ne manquent-ils pas de cohésion ? Ils ont l'impression qu'ils n'ont pas les compétences pour rassembler les gens et leur faire comprendre que c'est essentiel. Les gens semblent motivés car ils se sont réunis 4 fois depuis 2004 et cela a rassemblé beaucoup de monde à chaque fois (environ 25 personnes), mais il n'est rien sorti de cette réunion, il y aurait des tentatives de phagocytage par une de ces associations.

Qu'est-ce que le collectif pourrait faire pour aider ce réseau à se mettre en place ? Mettre en place un plan d'action et un suivi.

Raphaël Beauzile en Poitou-Charentes s'estime quant-à-lui bien seul pour faire émerger une dynamique inter-associatif sur son territoire.

#### Quelles sont les savoir-faire pour créer, mobiliser et animer une dynamique inter-associative?

- Chercher dans nos connaissances des personnes intéressées
- Prendre le temps de chercher et d'envoyer toutes informations intéressantes sur la situation du pays, sur l'avancée des projets en Haïti, sur les événements organisés par son association et les autres, en utilisant un style percutant.
- Savoir utiliser les nouvelles technologies pour envoyer des emails régulièrement, avoir un site internet à jour, utiliser des forums pour communiquer à distance (comme les yahoogroups, skype etc.)
- Prendre le temps de téléphoner aux personnes individuellement pour resserrer les liens
- Créer des moments festifs, et conviviaux autour des réunions, afin de laisser la place aux liens d'affinité et d'amitié.
- Se constituer un carnet de contacts de personnes à re-solliciter pour d'autres manifestations

#### 5. Quels sont les outils que le CHF met à disposition de ses associations membres et des collectifs – réseaux régionaux ?

##### ⇒ Une cartographie des acteurs solidaires avec Haïti pour renforcer la mise en réseau

Mathilde Ory, volontaire en service civique au sein du Collectif Haïti de France, présente la prochaine cartographie de la société civile française et haïtienne solidaire avec Haïti : les associations membres du CHF et du réseau informel d'ONG appelé EPFH seront représentées sur une carte de France, et certaines organisations haïtiennes sur la carte d'Haïti. Des recherches croisées selon les thématiques ou localités de partenariats pourront être effectuées. Ce moteur de recherche visuel est en cours d'élaboration et les personnes présentes ont permis de soulever des questions telles que : quels acteurs haïtiens sont représentés ? Comment les identifier ? Comment en identifier de nouveaux ?

Pour qu'il y ait une appropriation réelle des membres et des internautes, Paul Vermande, président du CHF, remarque qu'il sera important d'expliquer aux gens comment cet outil fonctionne via un « manuel » pour les encourager à l'utiliser.

##### ⇒ Un Guide des bonnes pratiques pour améliorer la qualité des partenariats solidaires

A l'issue des 3ème Rencontre Nationale des Acteurs de la Solidarité avec Haïti en 2010 qui avaient comme thème : « Des projets et des hommes : pour un partenariat constructif en Haïti », les participants ont exprimé le besoin d'être mieux formés sur les pratiques de partenariat. Le « Guide des Bonnes Pratiques - Comment soutenir ses partenaires haïtiens dans le cadre d'un projet de développement en Haïti ? » a pour but de donner quelques repères aux citoyens actifs et qui s'interrogent sur leur pratique solidaire avec Haïti, sur le « partenariat constructif » et la gestion de projet : comment identifier les besoins premiers ? Se pose également le problème du décideur ? Comment être sûr de la bonne utilisation de ces fonds ? A travers ce guide, le CHF propose de se poser ces questions collectivement. Possibilité d'acheter pour 2€ le guide des bonnes pratiques. Possibilité pour les adhérents du CHF de le recevoir en version numérique (PDF). « C'est très utile pour se poser de bonnes questions » semblent remarqué » certaines personnes dans la salle.

S'engage alors une discussion sur le « partenariat ». Frantz Cadet, secrétaire du CHF, rappelle que la générosité s'organise : pour transformer la générosité en solidarité il faut une structure et un projet. Il faut définir une stratégie ou une démarche afin que les gens proposent des moyens pour ce projet. Sur l'envoi de containers, Paul Vermande rappelle il faut le faire avec beaucoup d'attentions, de façon judicieuse souligne Evry Archer, de la Communauté haïtienne du Nord de la France. Tout doucement, il faut aller vers le fait d'envoyer de l'argent pour que cela fasse fonctionner l'activité sur place. Par exemple, l'argent des tentes dépensé en France, n'arrive pas en Haïti pour faire



marcher l'économie. Les Haïtiens souffrent du fait que trop peu d'argent est investi pour donner des revenus. Parfois le prix de l'envoi d'un container (contenu, contenant, dédouanement) coûte plus cher que si les produits envoyés avaient été achetés sur place. A ce sujet, il est rappelé qu'un petit livret édité par RITIMO est très bien fait : « Le don, une solution<sup>8</sup> ? ».

⇒ **Des possibilités de suivre des formations**

Le CHF est en train de mettre en place une première expérience de formation « Montage de projet de développement en Haïti et son financement » pour les associations basées en Ile de France. L'idée est de centrer cette formation sur le contexte haïtien pour une meilleure prise en compte des réalités vécues sur place afin de construire des partenariats plus solides, dans le respect de chacun. Ces partenariats, renforcés, faciliteront alors grandement l'obtention de financements publics, dont les méthodes et conditions d'obtention seront enseignées aux participants pendant la formation.

Si cette initiative est concluante et que des associations d'autres territoires sont intéressées, le CHF pourra aider les collectifs régionaux voisins à les mettre en place ensemble pour réduire les coûts.

⇒ **Présentation des 4èmes rencontres nationales et des 20 ans du CHF**

Dans la lignée des « rencontres nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti » organisées en 2006, 2008 et 2010, le CHF invite ses associations membres et collectifs – réseaux régionaux à venir participer activement à celles organisées cette année les 2 et 3 novembre 2012 à Paris. Le programme prévisionnel des festivités de 2012 est axé autour de l'histoire du CHF, d'ateliers sur les thématiques travaillées par les associations et ONG, animations culturelles etc.

**Les associations membres et collectifs ou réseaux régionaux sont invités à réfléchir sur les thématiques suivantes afin que le CHF sorte ce jour-là un manifeste : « Quels sont les spécificités des associations membres du CHF ? Quelle est notre vision du développement ? Quel rôle la société civile en France doit avoir dans la coopération avec Haïti? » .**

---

8 [http://www.ritimo.org/H/don/expo\\_don\\_intro.html](http://www.ritimo.org/H/don/expo_don_intro.html)

## Annexe 7: Compte-Rendu Assemblée Générale du Collectif 35 des Amis d'Haïti

Samedi 24 Mars 2012

Associations présentes :

- AAMH
- Vern Tiers Monde
- Collectif des Vallons pour Haïti
- Bruz Solidarité

Associations excusées :

- Haïti couleur Haïti chaleur
- Pandiassou
- Rencontre Adoption

Entretien avec Daniel LAFOREST et Brenda MAGER en amont de l'Assemblée Générale afin de rappeler l'historique du Collectif 35 et ses difficultés.

Didier Moreau et Sophie Rémy ont été les fondateurs du Collectif.

Créé en 2002, la première manifestation fut organisée en 2004 à Cesson Sévigné sous le nom de « Que sais-tu d'Haïti ? ».

En 2009, l'association *ehfa* réorganise une rencontre pour dynamiser le Collectif. A l'issue de cette rencontre, un constat: le Collectif ne va pas se recréer. Par peur que le groupe s'approprie leur projet, les associations se sont retirées malgré leurs besoins.

Daniel Laforest devient président en 2009.

En janvier 2012, à la suite du séisme, le collectif s'est organisé pour répondre à l'urgence en menant des manifestations de récoltes de fonds, en proposant un soutien psychologique.

Brenda Mager a coordonné les actions du Collectif 35. Le fait qu'elle parlait créole a facilité ces échanges avec les Haïtiens.

Au fur et à mesure, le Collectif 35 a perdu contact avec la Communauté Haïtienne.

Aujourd'hui, des confrontations entre fortes personnalités et la difficulté à mobiliser les associations a empêché de faire avancer le Collectif. Les associations ne semblent pas se rendre compte de ce que peut représenter la force d'un Collectif.

Assemblée Générale : les actions du Collectif 35 en 2011.

Actions de sensibilisation :

- Participation au salon du tourisme
- Rencontre avec *Rosanie Moïse*, directrice de *Veterimed*
- Participation au marché Solidaire de l'association Betton Solidarité
- Vente de livres, CD, artisanat
- Participation aux Assemblées Générales
- Présentation des projets soutenus par le Collectif 35 au Conseil municipale de la mairie de Pleumeleuc.

Actions culturelles : concert du groupe Ilan Ilan, rencontre avec Louis-Philippe DALEMBERT

Soutien aux projets - Rappel des critères :

1. Projet de développement en Haïti
  2. Descriptif détaillé
  3. Référent en Haïti et en France
  4. Co-financement du projet par le Collectif
  5. CR du suivi pour les donateurs.
- Dossier de demande d'aide à la reconstruction à la Fondation de France : reconstruction d'une école à Bizoton

- (Bruz Solidarité), reconstruction de la crèche « La maison des anges » (Ty anj Glad), adduction.
- Soutien au projet Manman Bef
- Soutien aux projets de reboisement de Furcy et Pont Sondé
- Soutien aux projets de Poussins aux Kayes (Vern Tiers Monde)
- Soutien au projet de citernes au Abricots.

Actions diverses : réunion mensuelle du Collectif (réunion CA, réunion CA+ bureau, réunion bureau, réunion ouverte), rencontre avec J-C Fignolé à Nantes.

Projets pour 2012 :

- L'association AAMH rejoint le Collectif 35
- Soutien du projet de bateau de pêche pour les Abricots
- Soutien au projet de Pont Sondé
- Poursuite du soutien aux projets Furcy et Manman Bef
- Suivi projet « Poussins aux Kayes »
- Prévoir un rdv culturel
- Partenariat avec le CHF

### Débat entre les associations sur comment quel rôle donner au Collectif 35 et comment redynamiser les associations ?

2010 a été une année de forte mobilisation mais au fur et à mesure, désinvestissement des associations qui se traduit aujourd'hui par la faible représentativité des associations au sein de l'Assemblée (seulement 4 associations de représentées).

D'où certains questionnements : **à quoi sert le Collectif 25 ? Quelles orientations lui donner ? Doit-on penser à la disparition du Collectif et à sa mutation en association à part-entière ?**

- Quelle vision du Collectif ?

Il est rappelé que le Collectif 35 n'est pas une association : il a pour rôle d'**aider les associations dans leurs actions**. Le Collectif 35 ne définit pas d'actions propres mais soutient les actions de ses associations membres.

Un membre explique que, quand il a eu l'idée de rejoindre le Collectif, c'était dans l'idée de trouver quelque chose de plus **fédérateur**, pour discuter et voir comment **s'entraider** et réfléchir à l'utilité ou non de mener des actions propre. Le Collectif est vue comme une **aide technique**.

« *Le regroupement des associations fera leur force pour être reconnues et avancer en tant que Collectif 35* ».

Vern Tiers Monde nous fait part de son expérience avec un collectif semblable pour Madagascar . Pour son représentant, il est très important que les associations se réunissent et travaillent ensemble. Si les associations ont des difficultés, le collectif peut être là pour reprendre leurs projets et faire en sorte que le projet continue là-bas.

- **Comment dynamiser le Collectif ?**

Aujourd'hui le Collectif 35 n'existe pas car c'est une entité non reconnue par les associations. Les apports d'un Collectif sont secondaires aux yeux des associations. Il faut donc proposer des idées pour que les associations s'accrochent au Collectif. « *Il faut vendre le Collectif* »

Exemple : lors de la mutualisation d'un container, les associations se sont regroupées parce qu'il y avait un besoin.

Un problème est soulevé : s'il est déjà difficile de trouver des bénévoles, ce sera encore plus compliqué s'il leur est demandé plus d'investissement en s'engageant à la fois auprès de leur association et auprès du Collectif.

Il est souligné qu'avec un Collectif, il est possible d'aller plus loin pour interpeller les jeunes et les politiques. Certaines actions ne pourraient être portées que par un collectif. Il faut **aller vers les médias et les politiques** pour accroître sa visibilité et faire en sorte que cela déclenche quelque chose. « *Il faut se fédérer encore plus et mener des actions ensemble* ».

Le Collectif 35 pourrait fonctionner par **branche** (agricole, santé...), ainsi les associations pourraient se regrouper selon leurs thématiques d'intervention et leurs intérêts. Il y a en effet pleins de **compétences** et c'est dans le Collectif qu'on va pouvoir le retrouver et s'entraider.

Exemple : le salaire moyen d'un instituteur ou le prix d'une chèvre peuvent être des informations à échanger et à diffuser sur le site internet.

Proposition : que plusieurs personnes du Collectif soient correspondant attiré de 2 ou 3 associations et qu'ils se déplacent dans les associations lors de leurs réunions pour maintenir le lien.

- **Des réunions, à quelle fréquence?**

Un membre de l'assemblée pense qu'il est nécessaire qu'une réunion ait lieu une fois par mois.

Un autre trouve cela lourd et propose plutôt une fois par trimestre, il propose également que ces **réunions** soient **thématiques**.

- **Absence de la communauté haïtienne au sein du Collectif.**

A peu près 500 Haïtiens vivent à Rennes et en banlieue rennaise, pourtant ils se ne sont aujourd'hui pas du tout représenté au sein du Collectif. A la suite du séisme, ils ont été nombreux à se rendre au local du Collectif 35 pour profiter de l'accès téléphonique et de l'aide proposée. Quelqu'un souligne qu'« *il ne faut pas attendre la prochaine catastrophe pour retrouver les Haïtiens* ». Pierre Richard, Haïtien adhérent à Vern Tiers Monde, est interrogé sur la communauté haïtienne. Il explique que leur demande est principalement d'aider leur propre famille, par exemple par l'envoi de containers.

Est-ce que le Collectif 35 ne peut pas remplir un **rôle vis-à-vis de la diaspora** ?

Il est souligné que cela serait intéressant que les Haïtiens participent.

→ **Bilan des orientations proposées pour le Collectif 35 des Amis d'Haïti :**

- Se fédérer autour de thèmes
- Organiser des réunions une fois par trimestre sur un thème
- Voir comment mettre en place des actions communes
- Aller faire des demandes auprès du Conseil Général
- Faire du plaidoyer auprès des politiques de la région.
- Informer sur la vie du Collectif 35

## Annexe 8: Compte-rendu de la rencontre inter-associatives

### Collectif Haïti Provence Méditerranée

Samedi 16 Juin 2012

**Présents** : Jonas Jolivert (AFHES) ; Dominique Boyard (AHFES) ; Marie-Dominique Ohresser (Chrétiens et Sida) ; Anne-Marie STRABONI (Hispaniola) ; Chantal BLONDEL (RADARH) ; Gérard BISSAINTHE (RADARH) ; René SOLER (Timoun Restaveks de Belbeuf) ; Roger BEGUE (Terre de mission) ; Ghislaine GRAS (Terre de mission) ; Bertrand ADELUS (Art équitable) ; Paul VERMANDE (Collectif Haïti de France) ; Maguy VERMANDE (Réseau Rhône Alpes pour Haïti) ; Mathilde ORY (Collectif Haïti de France).

**Excusés** : AEDKM ; Cavailon-Kavailon, FEDH, SOS Enfants d'Haïti

#### 1. Présentation des associations

- **Chrétiens et SIDA**

Association qui aborde notamment la thématique de la contamination des migrants en France.

A Marseille, l'objectif premier a été de parler du SIDA à un groupe d'Haïtiens.

Objectifs de l'association dans les DOM-TOM : prévention et lutte contre la discrimination.

En Haïti, 6 à 7% de personnes sont atteintes du SIDA, ce qui est énorme.

Paul indique que le Dr Pape est spécialiste des questions liées au SIDA en Haïti.

- **RADARH – Réseau d'Amitiés pour le Développement Accéléré et Rapide d'Haïti**

Association fondée après le tremblement de terre.

Projet : fonder une école Toto Bissainthe à Croix-des-Bouquets

- **Terre de mission**

Association dont l'action s'exerce au Môle St Nicolas.

Premières actions : envois de livres et de fournitures à une école en partenariat avec Livres Sans Frontière.

Obtention de subventions de la commune pour des projets spéciaux(ex : forage, reboisement)

Fonctionnement : achat d'artisanats revendus en France, puis envoi de l'argent pour mise en place de projets dans les domaines de l'éducation, la santé...

Idée d'un projet touristique au Môle St Nicolas.

- **Timoun Restaveks**

Objectif : informer le monde sur la situation des enfants restaveks et nourrir ces enfants.

Construction d'une cantine et financement des salaires des professeurs par une association américaine.

Difficulté : avoir des rapports de ce qui est envoyé en Haïti → Quelles sont les solutions selon les autres associations ?

- **Hispaniola**

L'association envoie environs 6 000€ par an.

Difficultés des jeunes diplômés à trouver du travail.

- **ASFECH**

L'ancien nom de l'association leur a fermé beaucoup de portes.

Changement du nom de l'association pour élargir leur champ d'action.

Développement de parrainages pour une école de Jacquet.

Projet en cours en partenariat avec l'Institut Général de Santé qui leur a proposé 5000€ par an et la Fondation haïtienne « Semences pour l'avenir en Haïti »

Organisation d'un repas haïtien pour récolter des fonds, « On donne et on reçoit », « Les gens ont découvert quelque chose en mangeant haïtien »

- **RADARH**

Réseau (antenne à Montpellier)

Partenariat avec un élu de la région, le Lions club, et le rotary club.

Actions culturelles : expo, concert, marché créole.

Travail avec Bertrand Adélus, d'Art équitable.

- **Art équitable** (présent seulement l'après-midi)

Vente de tableaux haïtiens en France

Achat de containers qui sont transformés en classes.

Vision d'un collectif comme un lieu d'échanges de bonnes pratiques.

→ Jonas conclue en expliquant son « choix de recentrer cette réunion dans cette région pour mobiliser RADARH qui est très investi auprès d'Haïti.

## 2. Difficultés et attentes des associations

Selon Jonas, le Collectif existe déjà et plusieurs réunions ont déjà eu lieu. Mais lors de la dernière réunion, difficulté à établir les statuts.

Aujourd'hui, le collectif existe mais n'est pas structuré : « Il a toujours manqué quelque chose »

Difficulté à mettre en place un collectif sans empiéter sur les projets des associations.

Actuellement, fonctionnement informel : lors de chaque action d'associations, toutes les associations sont invitées.

Il faut être plus au clair sur comment fonctionne un collectif et comment les associations s'impliquent. Beaucoup d'associations ont peur de perdre ce qu'elles avaient.

Paul donne le RRAH et le CHAMP pour exemple qui sont deux types de structures différentes : le RRAH est affilié à un collectif, tandis que le CHAMP est constitué en association loi 1901.

Mais avant de choisir le type de structure, il faut déterminer quelles activités vont être menées ensemble.

René souhaite se regrouper pour une activité commune type festival de cinéma haïtien.

Pour Gérard B., il faut d'abord recenser les associations et les individus, puis s'occuper du problème de ressources humaines → il faut une organisation, un organigramme.

## 3. Présentation des collectifs régionaux

- Présentation des avantages et difficultés des réseaux régionaux (Paul Vermande)

### Avantages :

- Possibilité de mutualiser les voyages, les services.
- Mener des opérations communes

### Difficultés :

- chaque association est centré sur son/ses partenaires haïtiens.
- le temps nécessaire = une contrainte en plus des activités de sa propre association.

Au niveau financier, il rappelle qu'il faut rester modeste au début, pour aller vers de plus gros projet. Mais pour des projets plus importants, il faut penser à la nécessité d'une personne pour le gérer.

Au début, il faut que 2 ou 3 personnes se chargent de faire circuler l'information. Ensuite, il est possible de mettre en place une action culturelle commune pour aller vers des projets en Haïti à but économique (vache, laiterie, agriculture, production fruitière...)

Au début, il faut que 2 ou 3 personnes se chargent de faire circuler l'information. Ensuite, il est possible de mettre en place une action culturelle commune pour aller vers des projets en Haïti à but économique (vache, laiterie, agriculture, production fruitière...)

- Présentation du Collectif Haïti de France( CHF) – 3 objectifs :

1/ Informer

2/ Rassembler les associations œuvrant pour Haïti

3/ Soutenir la société civile haïtienne

- Présentation des collectifs régionaux existants (Mathilde Ory) :
  - RRAH : réseau rattaché à une structure de la région, le CADR, ce qui leur permet de mener un gros projet avec l'ANATRAF.
  - CHAMP : mise en place d'ateliers d'écritures.
  - Collectif 35 des Amis d'Haïti :
  - Collectif Haïti de Nantes : 6 associations qui se sont rassemblées suite à la demande du conseil général qui préférait des demandes de subventions communes.
  - Communauté Haïtienne du Nord de la France

4. Débat et échanges autour du collectif régional

Anne-Marie rappelle qu'il n'y a pas de place pour la compétition et l'individualisme.

Il n'est pas question non plus d'abandonner les projets et les partenaires, mais de mettre en place des manifestations communes.

Il ne faut pas négliger l'investissement d'argent en France.

Bertrand Adelus propose des moyens pour le collectif : organiser des manifestations et garder une partie des recettes pour assurer le fonctionnement du collectif l'année suivante.

Selon G. Bissainthe, il faut structurer le collectif :

1/ quelles associations sont d'accord pour adhérer ?

2/ Fixer droits d'entrées

3/ Fixer une cotisation

Il faut constituer un comité volontaire de mise en place de l'association pour organiser des réflexions sur le but global de l'organisation. Propositions :

- coordonner tout ce qui se passe dans la région
- aider Haïti
- resserrer liens entre les associations
- mettre ensemble les ressources.

Puis le comité se réunit pour décider comment concrétiser ces actions.

Possibilité de communiquer par internet.

Pause :

Intervention d'une journaliste de Var Matin : photo + interview.

Distribution guide des bonnes pratiques + fiches associations à remplir.

Discussion autour d'Alterpresse

Discussions autour de digicel

[Reprise] Anne-Marie se chargera de contacter les autres associations pour savoir si elles veulent adhérer.

Personnes membres du comité provisoire :

- Gérard BISSAINTHE
- Anne-Marie STRABONI
- Chantal BLONDEL
- Marie-Dominique OHRESSER
- Ghislaine GRAS
- René SOLER

Jonas est sollicité par plusieurs personnes mais il dit préférer prendre un peu de recul par rapport au collectif.

Plusieurs actions sont envisagées :

- prendre contact avec la maison des associations de Marseille
- Réfléchir à des actions autour de la Journée de commémoration de l'esclavage qui aura lieu l'année prochaine sur Haïti et dont Jonas serait le président d'honneur

Jonas présente une revue espagnole intitulé Sentir + Decir + Querer.



## Annexe 9 : Fiche Association en France

Le Contact	
Nom de la structure	
Nom	
Prénom	
Statut	
Ses coordonnées	
Adresse	
Ville	
Département	
Téléphone	
Email	
Site internet	
Ses partenariats	
Partenaires en Haïti ( <i>Nom + ville</i> )	1. 2. 3. 4.
Partenaires en France ( <i>Nom + ville</i> )	1. 2. 3. 4.
Domaines d'intervention ( <i>choisissez les domaines qui vous concernent</i> )	
Agriculture – Protection de l'environnement - Développement urbain – Eau et assainissement – Santé – Développement locale et aménagement du territoire – Education – Formations professionnelles – Activités génératrices de revenus – Microcrédit – Énergie – Promotion de la culture haïtienne en Haïti – Droits de l'homme – Plaidoyer – Migrations – Genre – Soutien d'orphelinats/crèche – Adoption <i>Autre :</i>	
Guide des bonnes pratiques	
L'avez-vous lu ? Oui/Non	
Qu'en avez-vous pensé ?	
Avez-vous organisé des réunions autour de ce guide pour analyser vos partenariats ?	
Vous a t-il aidé à résoudre vos difficultés ?	

<b>Difficultés (<i>choisissez les difficultés qui vous concernent</i>)</b>
Dans le diagnostic des besoins Dans la recherche de financements L'évaluation de projets Mettre en œuvre une réponse adaptée à la demande Obtenir une transparence dans la gestion de fonds A trouver des partenaires fiables A travailler sur le long terme Dans la communication au quotidien Dans le montage de projets
<b>Budget annuel/part du budget investie dans les projets en Haïti/sources de financements</b>
<b>Description des activités de l'association(<i>objectifs, actions réalisées, projets en cours....</i>)</b>

## Annexe 10 : Fiche partenaire en Haïti

Cette fiche a pour but de mieux connaître vos partenaires en Haïti. Remplissez une fiche par partenaire. Attention, cette fiche concerne le **partenaire haïtien**, aussi dans « Le contact », il faut indiquer le nom du partenaire en Haïti et non le nom de votre association en France.

Le Contact	
Nom de la structure	
Nom	
Prénom	
Statut	
Ses coordonnées	
Adresse	
Ville	
Département	
Téléphone	
Email	
Site internet	
Ses partenariats	
Partenaires en Haïti ( <i>Nom + ville</i> )	1. 2. 3. 4.
Partenaires en France ( <i>Nom + ville</i> ) <i>NB : il s'agit des partenaires français autre que votre association.</i>	1. 2. 3. 4.
Domaines d'intervention ( <i>choisissez les domaines qui vous concernent</i> )	
Agriculture – Protection de l'environnement - Développement urbain – Eau et assainissement – Santé – Développement locale et aménagement du territoire – Education – Formations professionnelles – Activités génératrices de revenus – Microcrédit – Énergie – Promotion de la culture haïtienne en Haïti – Droits de l'homme – Plaidoyer – Migrations – Genre – Soutien d'orphelinats/crèche – Adoption - <i>Autre :</i>	
Description des activités de l'association ( <i>objectifs, actions réalisées, projets en cours...</i> )	
Dates de la prochaine mission en Haïti effectuée par l'association française	

## **Annexe 11 : Article « les OSI françaises et le renforcement de capacités des partenaires du Sud » par Florence Lécluse/Coordination Sud**

Lorsqu'on aborde la question du renforcement de capacités chez les OSI françaises, la plupart n'envisage cette question que sous l'angle du partenariat. Coordination SUD et le réseau Britannique INTRAC ont cherché à analyser de plus près leurs pratiques en organisant un séminaire sur le renforcement de capacités dans une perspective francophone, qui a réuni une vingtaine de praticiens du Nord et du Sud du 14 au 16 septembre dernier à Paris.

Les pratiques du renforcement de capacités chez les OSI françaises Si pour la grande majorité des OSI françaises, le renforcement de capacités est très lié au partenariat, leur approche varie beaucoup selon le contexte du pays dans lequel elles interviennent, le type d'organisation partenaire, sa maturité et le niveaux de ses capacités. Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet tourné vers les bénéficiaires, le projet est prioritaire et le renforcement de capacités du partenaire apparaît comme un objectif secondaire, au service du premier, voire est absent du projet. Les activités de renforcement de capacités représentent alors un outil pour améliorer la qualité des opérations sur le terrain, par exemple dans le domaine de la gestion de projet ou dans le domaine technique d'intervention. L'objectif est de développer les compétences pour améliorer la qualité des intervention et le professionnalisme des acteurs.

Lorsque l'OSI s'est donnée pour principale mission l'appui à une organisation locale, le renforcement de capacités s'inscrit dans une stratégie de développement et une transformation sociale à long terme. Il vise à la pérennité des organisations et de leurs activités, dans leurs dimensions institutionnelles, techniques et politiques. Dans cette perspective, des expériences intéressantes sont menées pour conduire à l'autonomie totale d'organisations partenaires, avec plus ou moins de succès.

L'analyse des pratiques montre que les OSI françaises apportent traditionnellement un appui plutôt technique, mis en œuvre de façon descendante et abordent peu les dimensions organisationnelles ou les questions de gouvernance des organisations partenaires. D'une manière générale, les programmes de renforcement de capacités se focalisent sur le développement des compétences, la formation technique et la professionnalisation des individus plutôt que le collectif et l'organisation.

Dans la mise en œuvre de leurs programmes d'appui, les OSI françaises collaborent avec différents types d'acteurs au Nord et au Sud (syndicats, collectivités locales, organismes de formation, etc.), en particulier dans une perspective de développement local ou dans le cadre de consortium ou de programme concertés pluri-acteurs. Au travers la mise en relations de partenaires du Sud et la création de réseaux, certaines encouragent le renforcement de capacités Sud-Sud basé sur la complémentarité des acteurs et les échanges réciproques. Enfin, il faut noter que certaines OSI françaises vont rechercher un appui chez leurs partenaires du SUD pour la définition de leurs stratégies ou pour la formation des volontaires. Les limites du renforcement de capacités dans le partenariat : Les pratiques sont très liées aux financements donc aux exigences des bailleurs. Ce qui explique en partie le fait que les objectifs des programmes de renforcement de capacités sont souvent tournés vers l'amélioration de la qualité des projets plutôt que l'amélioration de l'organisation, en particulier lorsqu'ils ne représentent qu'un volet d'un projet. En revanche les associations qui disposent d'importants fonds privés peuvent s'affranchir de ces contraintes et financer le renforcement structurel de leurs organisations partenaires sur le long terme.

Les OSI françaises mettent en avant leurs difficultés à mener conjointement un appui financier et un programme de renforcement de capacités car la position de bailleur de l'OSI du Nord influence l'équilibre des pouvoirs. Les objectifs de redevabilité/ efficacité du projet vis à vis des bailleurs rentrent parfois en conflit avec la baisse d'efficacité à court terme rencontrée dans les programmes de renforcement de capacités. Enfin, les associations françaises s'intéressent de plus en plus au renforcement organisationnel, traditionnellement peu pratiqués en France et pour lequel elles ont souvent recours à des méthodes ou des références anglo-saxonnes. Elles jugent cependant délicat dans la relation partenariale d'aborder les questions d'organisation, qui pourrait apparaître comme de l'ingérence.

Evolution des partenariats et du renforcement de capacités Depuis une dizaine d'années, les OSI françaises évoluent progressivement d'une approche par les besoins à une approche par les droits et appuient leurs partenaires dans la définition de politiques publiques et le plaidoyer. Avec le temps, elles transforment des alliances opérationnelles en des alliances stratégiques ou politiques, ce qui se traduit dans leurs activités par le développement de programmes d'appui à la structuration et l'institutionnalisation des organisations partenaires. Or les organisations françaises reconnaissent elles mêmes avoir besoin de se renforcer dans ces domaines. Elles s'interrogent plus globalement sur leur mission sociale. En se positionnant dans le champ des politiques publiques, les ONG du Nord

risquent de s'éloigner peu à peu des réalités du terrain dont la connaissance fait actuellement leur force.

Plus largement, les conclusions du séminaire Coordination SUD/INTRAC de septembre dernier ont mis en évidence un certain nombre de besoins pour améliorer les pratiques dans le domaine du renforcement de capacités. Elles identifient en particulier le besoin d'un meilleur accès au savoir et aux outils de renforcement de capacités, pour identifier de bonnes pratiques, définir l'identité des organisations et favoriser l'auto-diagnostic. Pour mieux s'organiser dans le domaine du renforcement de capacités, elles recommandent de créer des espaces de concertation et d'échange ; de développer une vision « francophone » du renforcement de capacités et enfin d'organiser l'influence pour promouvoir ces visions.

## Annexe 12: « Fiche L'Éducation Au Développement (EAD) »

### Qu'est-ce que l'éducation au développement ?

*« En ce début de troisième millénaire, l'humanité n'a jamais disposé d'autant de ressources matérielles et de richesses humaines. Et pourtant du Nord au Sud, le mal-développement est général: le chômage, la violence, l'exploitation, le gaspillage, la faim, les conflits armés, l'injustice, etc. ne sont que le visage multiforme d'un déséquilibre mondial. Face à ces inégalités scandaleuses, une meilleure prise de conscience du problème du développement est nécessaire afin de construire à terme des rapports sociaux et économiques équitables et un développement durable pour toute la population mondiale » (Ritimo).*

Action éducative et politique, l'éducation au développement a pour but « **le changement des mentalités et des comportements de chacun dans le but de contribuer individuellement et collectivement à la construction d'un monde juste, solidaire et durable** » (Référentiel sur l'Education au Développement et à la Solidarité Internationale, EDUCASOL).

L'idée est ainsi de **sensibiliser l'opinion publique** à la nécessité d'un rééquilibrage des rapports Nord-Sud, en donnant une autre vision de la mondialisation. Les associations engagées dans des actions d'éducation au développement tentent de **donner des éléments de compréhension de la complexité du monde, pour ensuite amener les citoyens à agir**. Il s'agit enfin de dépasser les préjugés et stéréotypes accolés à ces populations que l'on connaît mal... L'EAD permet de rappeler que chaque individu se nourrit d'influences diverses qui participent à définir sa trajectoire. Trajectoire qui peut être marquée par des aléas économiques, politiques, environnementaux... Donner une vision globale et documentée d'une situation particulière, tel devra être votre souci quand vous monterez une action d'EAD.

### Quels formats pour vos actions d'EAD ?

Plusieurs formats sont possibles pour faire passer votre message. D'une manière générale, les actions d'EAD-SI laissent la place à une **interactivité entre les participants**. Les **formes ludiques** sont largement plébiscitées.

De nombreux sujets peuvent être abordés : situation des Droits de l'Homme, démocratisation et participation citoyenne, relations interculturelles, sauvegarde des ressources environnementales, sécurité alimentaire, développement et aménagement rural ou encore économie et finance...

La première démarche reste de s'informer de manière approfondie sur la thématique que vous souhaitez évoquer. Essayer de recueillir des données précises, et surtout de diversifier vos sources (gouvernement, associations locales, organisations internationales, médias locaux et internationaux...).

### QUELQUES EXEMPLES D'ACTION

#### Les conférences-débat

Cette forme vous permet de mettre en lumière des travaux d'experts, et de présenter différents points de vue qui parfois s'opposent autour d'un même thème. Un animateur doit être désigné pour arbitrer les temps de parole et recentrer les échanges si nécessaire. Vous pouvez également projeter un film, qui servira de support à la discussion.

#### Les jeux de simulation

L'idée est de se mettre dans la peau d'autrui, afin de mieux comprendre les différents raisonnements en présence. Après un temps de jeu, il est fondamental de debriefer collectivement avec l'animateur : qu'ont ressenti les participants ? Quelles conclusions peuvent-ils tirer de cette expérience ludique ? Comment cela

influence-t-il leur regard sur la thématique soulevée ? Quels rapprochements font-ils avec leur propre quotidien ?

### **Le théâtre-forum**

Technique mise en place dans les années 60 par le Brésilien Augusto Boal, le théâtre-forum permet de soulever des problèmes de société. Basé sur des saynètes interprétées par des comédiens, il inclut le public qui peut à tout moment prendre la place des artistes, s'il juge qu'il peut infléchir le cours des événements et éviter une conclusion tragique. Plusieurs associations sont spécialisées dans le théâtre-forum, n'hésitez pas à les contacter pour organiser des animations. *Pour plus de détails, voir la fiche pratique « Sensibiliser par le théâtre-forum » disponible sur le site d'Animafac, rubrique « Boîte à outils ».*

### **Les flash-mob**

Ces actions « coup de poing » sont surtout une occasion d'interpeller vos concitoyens (grand public, étudiants, politiciens...) sur des situations que vous jugez alarmantes. Ponctuelles, elles s'appuient sur l'effet de surprise et la théâtralisation. Petit exemple : dans le cadre de la Journée mondiale de l'Eau, et pour dénoncer l'absence de sanitaires dans de nombreux pays du monde, Action contre la Faim a organisé la plus longue file d'attente symbolique, devant d'anciennes toilettes parisiennes.

### **QUAND ORGANISER VOS ACTIONS ?**

Les restitutions de vos missions de terrain potentielles sont de bonnes occasions de créer des discussions autour des problématiques de développement. Par ailleurs, les campagnes nationales coordonnées par de grands réseaux, telles que Demain le monde ou la Semaine de la Solidarité Internationale constituent de bonnes fenêtres de visibilité.

### **SUR QUI S'APPUYER ?**

Plusieurs réseaux nationaux développent une réflexion autour de l'EAD-SI et sont dans une démarche constante d'élaboration de nouveaux outils. N'hésitez pas à les rencontrer ou à visiter leurs sites web respectifs, vous pourrez y trouver de nombreuses ressources, et notamment des idées d'animation...

- **EDUCASOL**  
Plate-forme nationale réunissant des acteurs de l'EAD-SI, c'est un espace d'échange de pratiques, de concertation et de promotion. Une base de données des outils pédagogiques recensés est par ailleurs disponible en ligne. [www.educasol.org](http://www.educasol.org)
- **RITIMO**  
Réseau d'information spécialisé sur la solidarité internationale et le développement durable. Un important fonds documentaire est mis à votre disposition à travers les 80 membres et relais, répartis sur toute la France. [www.ritimo.org](http://www.ritimo.org)
- **ETUDIANTS ET DEVELOPPEMENT**  
Réseau qui regroupe des associations étudiantes de solidarité internationale. Créée pour répondre aux besoins d'informations et d'échange des porteurs de projets étudiants, l'association propose également des outils pour vous aider dans le développement de vos projets, et vous permet de rentrer en relation avec de jeunes associatifs engagés dans des actions proches des vôtres. [www.etudiantsetdeveloppement.org](http://www.etudiantsetdeveloppement.org)
- **STARTING-BLOCK**  
Réseau national promouvant l'éducation active, mène des actions pédagogiques en direction des enfants et des jeunes. C'est notamment à travers le programme SENS (Sensibiliser Ensemble) qu'est développée la thématique de l'EAD-SI. [www.starting-block.org](http://www.starting-block.org)

## Annexe 13: Foire aux Questions sur le service civique

### Qu'est-ce qu'un agrément collectif ?

Les organismes possédant des établissements secondaires ou les unions ou fédérations d'associations ont la possibilité de former une demande d'agrément collective. L'agrément délivré à titre collectif à une union ou une fédération permet ainsi à l'ensemble des établissements secondaires ou des membres de l'union ou de la fédération d'en bénéficier. L'organisme portant l'agrément engage sa responsabilité au regard notamment des conditions que les établissements secondaires ou organismes membres doivent remplir pour bénéficier de l'agrément. L'organisme portant l'agrément est notamment responsable au regard des conditions de son agrément du respect par ses organismes membres des conditions d'accueil, de tutorat et de formation des volontaires qui accomplissent auprès d'eux leur Service Civique.

### Un organisme agréé peut-il mettre ses volontaires à disposition d'un autre organisme ?

Les organismes sans but lucratif agréés par l'Agence du Service Civique au titre de l'engagement de Service Civique ont la possibilité de mettre à disposition leurs volontaires auprès d'autres personnes morales tierces non-agrées remplissant les conditions de l'agrément. L'intermédiation ouvre ainsi la possibilité à des organismes d'accueillir plus facilement des volontaires, notamment pour de courtes périodes, et peut permettre aux volontaires d'accomplir des missions de nature différente au cours d'une même période de volontariat. L'organisme portant l'agrément est responsable au regard des conditions de son agrément du respect par l'organisme tiers non-agréé des conditions d'accueil, de tutorat et de formation des volontaires qui accomplissent auprès d'eux leur Service Civique.



## Annexe 14: Fiche « Accueillir un volontaire dans son association »

### Les missions de service civique

#### Une mission de service civique, pour qui ?

Il existe **plusieurs formes de Service Civique**.

- La forme principale est l'**engagement de Service Civique** qui s'adresse uniquement aux jeunes de **16 à 25 ans**. Il s'agit d'un engagement volontaire dans une **mission d'intérêt général** dans un domaine reconnu prioritaire pour la Nation, auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, sur une **période de 6 à 12 mois**. Les volontaires bénéficient d'une **indemnité mensuelle de 440€ versés par l'État**. Un volontaire peut bénéficier de 100€ supplémentaires selon sa situation. **La structure d'accueil participe également à hauteur de 100€ par mois à l'indemnisation du volontaire.**

- Au delà de l'engagement de Service Civique, les personnes âgées de plus de 25 ans peuvent effectuer un **volontariat de Service Civique** pour mener à bien, sur des **périodes de 6 à 24 mois des missions d'intérêt général** auprès d'associations ou de fondations reconnues d'utilité publique. Les volontaires reçoivent une **indemnisation de la part de la structure d'accueil entre 103,90€ et 697,03€**.

#### Comment faire pour obtenir un agrément ?

Le **site internet** <http://www.service-civique.gouv.fr/> est l'interface entre la personne désireuse d'effectuer un service civique et la structure dans un premier temps.

- Il permet à la structure désireuse d'accueillir un volontaire de remplir et déposer un **dossier de demande d'agrément disponible sur le site**. L'agrément est délivré pour une **durée de 2 ans**.
- Il permet à la personne désireuse d'effectuer un service civique de s'inscrire sur ce site en précisant ses préférences en termes de thématiques et de localisation de la mission.

### Le volontariat de solidarité internationale (VSI)

Le VSI est un **engagement à l'international**. Pour les associations non agréées qui souhaitent envoyer des volontaires en mission, il est possible de faire appel à la pratique du **portage**. France Volontaires et 27 associations ont été agréées pour mettre en œuvre ce type de contrat, d'une **durée moyenne de 2 ans**.

#### Qu'est-ce que le portage ?

Un volontaire est « porté » lorsqu'il part en mission avec une association française non agréée, mais qu'il est pris en charge par une association agréée. L'intérêt du portage est de **favoriser le partage d'expérience entre associations de solidarité internationale**. Il permet à des structures qui n'ont pas en interne les ressources nécessaires pour la gestion des volontaires de **profiter de l'expérience d'associations qui ont mis en place un service de sélection, de formation, de suivi et de réinsertion des volontaires**. Il permet aussi à des associations de **déléguer la gestion des volontaires à des structures compétentes**.

#### Comment se passe l'accord entre les deux associations concernées par le portage ?

Lorsqu'une association agréée accepte de « porter » un volontaire d'une association non agréée, les deux structures doivent obligatoirement établir deux documents :

- Une **convention de portage** qui précise :
  - le contenu du partenariat établi, la répartition des responsabilités de chacune des associations en matière de sélection, de formation avant départ, de suivi sur le terrain, d'appui à la réinsertion sociale et professionnelle, et en cas de rupture anticipée du contrat de volontariat
  - la répartition des charges administratives et financières.
- Un **contrat de volontariat**, signé par le volontaire et les deux associations

→ France Volontaires informe et oriente les candidats au volontariat vers les différentes associations. Un Numéro azur est à votre disposition (lundi-vendredi : 9-12h / 13-17h) : 0 811 06 10 10 (prix d'un appel local). Site internet : <http://www.france-volontaires.org/>

## Le Congé de Solidarité Internationale (CSI)

Le congé de solidarité internationale (CSI) a pour objet de permettre à un salarié de participer à une **mission d'entraide à l'étranger**. La durée du congé ou la durée cumulée de plusieurs congés, pris de façon continue, **ne peut excéder 6 mois**. Le salarié doit avoir au moins **12 mois d'ancienneté** dans l'entreprise, consécutifs ou non. La mission à laquelle il souhaite participer doit se situer **hors de France** et relever soit, d'une association humanitaire, soit, d'une organisation internationale dont la France est membre.

### Quelle est la démarche à faire ?

Le salarié doit informer son employeur par lettre recommandée, avec accusé de réception ou remise en main propre contre décharge, au moins **1 mois à l'avance** en précisant :

- la date de départ en congé,
- la durée de l'absence envisagée,
- le nom de l'association ou de l'organisation internationale pour laquelle la mission sera effectuée.

L'employeur peut refuser le congé :

- s'il estime que l'absence du salarié est préjudiciable à la production et à la marche de l'entreprise.
- Si le nombre de salariés bénéficiant déjà de ce congé atteint les proportions suivantes :

Pendant le congé, le contrat de travail est suspendu et **le salarié n'est pas rémunéré**. La durée du congé est assimilée à une période de travail effectif pour la détermination des avantages liés à l'ancienneté. La durée du congé de solidarité ne peut être, sauf d'un commun accord, imputée sur celle du congé annuel. A son retour de congé, le salarié doit retrouver son précédent emploi ou un emploi similaire assorti d'une rémunération au moins équivalente. Le salarié remet à son employeur une attestation de l'association ou de l'organisation constatant l'accomplissement de la mission.

**Tableau récapitulatif**

Type de volontariat	Public cible	Durée	Indemnités	Lieu	Démarches
<b>Engagement de service civique</b>	16 à 25 ans	6 à 12 mois	440 € de l'État 100 € en plus de l'État selon situation 100€ de l'association	En France A l'étranger	Dossier à télécharger sur : <a href="http://www.service-civique.gouv.fr/">http://www.service-civique.gouv.fr/</a>
<b>Volontariat de service civique</b>	+ de 25 ans	6 à 24 mois	Entre 103,90 € et 697,03 € de la structure d'accueil	En France A l'étranger	Dossier à télécharger sur : <a href="http://www.service-civique.gouv.fr/">http://www.service-civique.gouv.fr/</a>
<b>Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)</b>	+ de 18 ans	6 à 24 mois	Indemnité comprise entre 100 € et 676 €	A l'étranger	Contacteur France Volontaire : 0 811 06 10 10 <a href="http://www.france-volontaires.org/">http://www.france-volontaires.org/</a>
<b>Congé de Solidarité Internationale (CSI)</b>	Salarié ayant au moins 12 mois d'ancienneté	Max 6 mois	Congé sans solde	A l'étranger	Consulter la page du site de l'administration française: <a href="http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F92.xhtml">http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F92.xhtml</a>